
SITE NATURA 2000 FR1100802 « PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS »

Rapport d'activité pour l'animation du site en 2015

Décembre 2015



© Lucile Ferriot



Natur Essonne



Sommaire

I. Préambule	5
1.1. Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	5
1.2. L'animation en 2015	6
a. Les acteurs et le COPIL	6
b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2015	7
1.3. Rappels des enjeux et objectifs du Docob	7
a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais	7
b. Les objectifs de développement durable	8
c. Les actions de gestion	9
1.4. Missions de la structure animatrice	9
II. Gestion des habitats et des espèces	10
1.5. Animation des contrats Natura 2000	10
a. Bilan des contrats révolus	10
b. Bilan des contrats en cours en 2015	11
c. Projet de contrat	15
d. Conclusion sur les contrats Natura 2000	15
1.6. Les chantiers d'entretien et/ou de restauration	16
a. Les chantiers « organismes de formation »	17
b. Les chantiers bénévoles	17
1.7. Animation des MAEt	17
1.8. Animation de la charte Natura 2000	17
1.9. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	18
a. Pâturage	18
b. Coupe de Pins et chantiers nature	20
1.10. Animation foncière	21
III. Évaluation des incidences de projets	21
IV. Suivis scientifiques et techniques	22
1.11. Veille écologique	22
1.12. Suivis scientifiques	22
a. Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	22

b.	Suivi des reptiles.....	23
c.	Suivis des lépidoptères	23
d.	Suivis orthoptères	25
e.	Autres observations ponctuelles en 2015	25
V.	Information, communication, sensibilisation	27
1.13.	Création/mise à jour d'outils de communication, media	27
1.14.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels	28
1.15.	Organisation de réunions d'information ou de manifestation.....	28
1.16.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	30
1.17.	Communication / Animation auprès des scolaires.....	31
1.18.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	31
VI.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	31
VII.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	32
1.19.	Organisation de la gouvernance du site	32
a.	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....	32
c.	Animation de groupes de travail.....	32
d.	Réunions ou rencontres avec les services de l'état.....	33
1.20.	Gestion administrative et financière	33
1.21.	Compléments ou mise à jour du Docob	33
1.22.	Elaboration de la charte	34
1.23.	Autres actions.....	34
VIII.	Synthèse.....	35
Annexes	37
Annexe 1.	Les différents indicateurs.	38
Annexe 2.	Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.	44
Annexe 3.	Exemple d'un compte-rendu de chantier nature « bénévoles » 2015.	45
Annexe 4.	Liste des lépidoptères inventoriés sur le site en 2015.	54
Annexe 5.	Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2015	65
Annexe 6.	Lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).	66

Figures et tableaux

Liste des figures

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.....	5
Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.	6
Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6.....	14
Figure 4. Le gyrobroyeur-exportateur.	15
Figure 5. Photographie d'une barrière et d'un panneau posés dans le cadre du contrat Natura 2000 n°6.	16
Figure 6. Pâturage des brebis sur une pelouse du secteur "les Grandes Friches".	18
Figure 7. Cartographie des enclos de pâturage (Grandes Friches Ouest – Propriétés de PRO NATURA IDF).	19
Figure 8. Cartographie du déroulement des travaux du projet de coupes de Pins.	20
Figure 9. Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	23
Figure 10. Quatre espèces de lépidoptères, rares et/ou protégées, observées sur le site en 2015.	24
Figure 11. Cigale en train de muer.	25
Figure 12. Ascalaphe ambré (<i>Libelloides longicornis</i> – à gauche) et Ascalaphe soufré (<i>Libelloides coccajus</i> – à droite).	26
Figure 13. Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i> – à gauche) et Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i> – à droite).	26
Figure 14. Animations « découverte de la faune et la flore des pelouses calcicoles »	30
Figure 15. Répartition des différentes phases d'animation en 2015.	35

Liste des tableaux

Tableau 1. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.....	5
Tableau 2. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2015.	7
Tableau 3. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000. ..	8
Tableau 4. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».....	9
Tableau 5. Résumé des trois contrats terminés.	10
Tableau 6. Bilan des informations relatives au contrat n°4.....	11
Tableau 7. Bilan des informations relatives au contrat n°5.....	12
Tableau 8. Bilan des informations relatives au contrat n°6.....	14
Tableau 9. Période et pression de pâturage en fonction des enclos.	19

I. Préambule

1.1. Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le Docob du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais (n° FR1100802) a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud-est du département de l'Essonne, en Ile-de-France (Fig. 1). D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64 ha), Gironville-sur-Essonne (139,7 ha), Maise (41,60 ha), Puiset-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

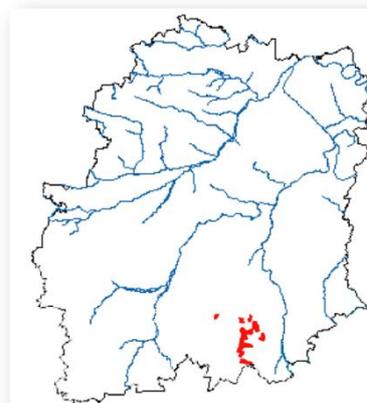


Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (Tab. 1).

Tableau 1. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Eglise	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	39,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maise et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haye Thibaut	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puiselet-le-Marais	7,09
		Total	308,63

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la figure 2.

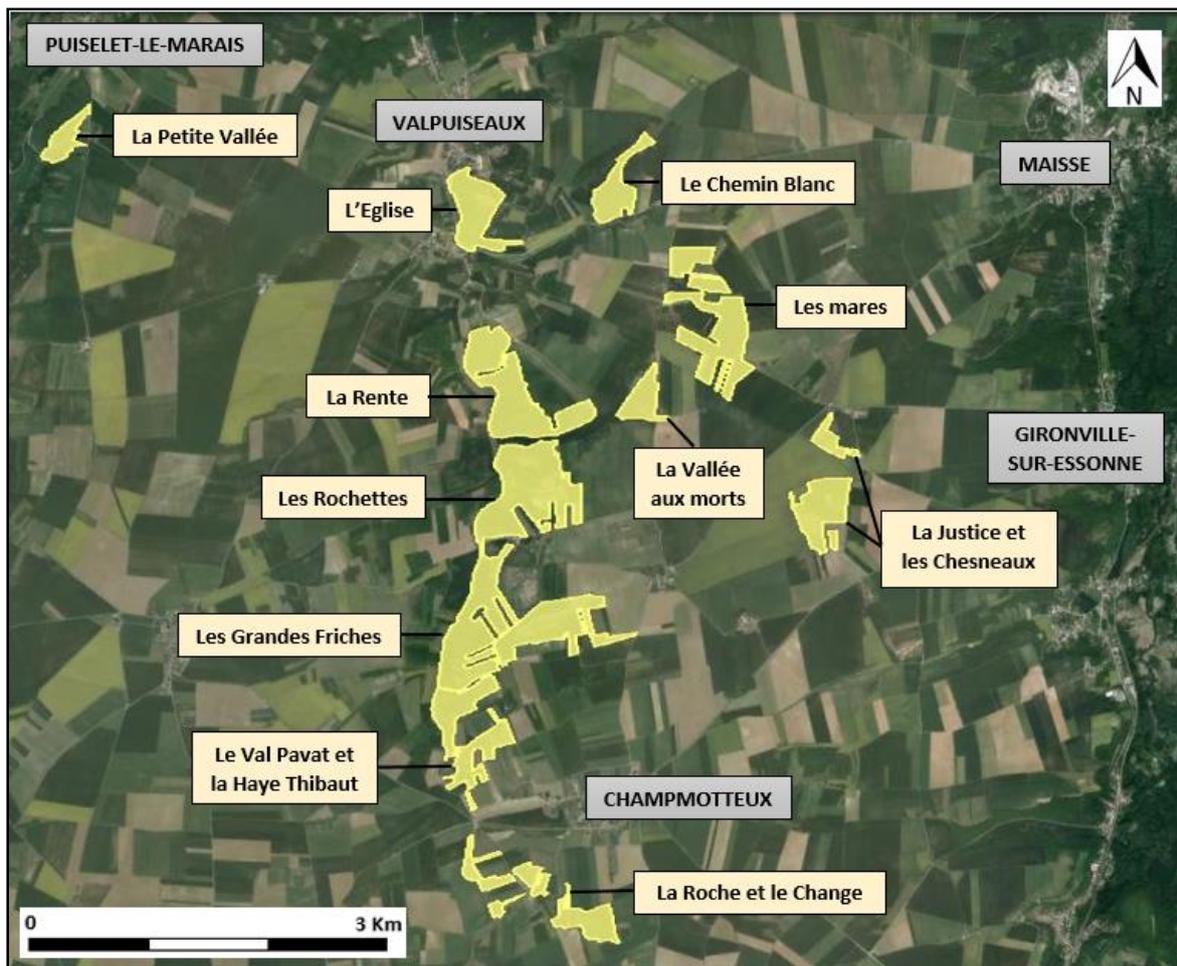


Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

1.2. L'animation en 2015

a. *Les acteurs et le COPIL*

Le président du COPIL est le sous-préfet de la préfecture d'Étampes, Mr **Zoheir Bouaouiche**. La structure porteuse est la **DRIEE Ile-de-France**, et la structure animatrice est l'association **NaturEssonne**, structure animatrice du site depuis 2006. Une chargée de missions est chargée d'animer le DOCOB du site.

Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe de Gestion Conservatoire) composé de membres du CA de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux chargées de missions.

NaturEssonne *NaturEssonne*
Clair village
10, place Beaumarchais
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
Tél : 01.69.96.77.75

b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2015

Le tableau 2 dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du Docob pour l'année 2015. L'ensemble des indicateurs est disponible en annexe 1. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du Docob représente en théorie un mi-temps de chargé de missions.

Tableau 2. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2015.

Nature de l'indicateur	Bilan (nombre total)
Kilomètres parcourus	5680
Réunions, sorties, Rendez-vous	26
Sorties de terrain	61
Nombre d'heures	859 (soit environ 123 journées de travail)
Courriers	89
Mails envoyés	676
Appels téléphoniques	82

1.3. Rappels des enjeux et objectifs du Docob

a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les **pelouses calcaires** sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont **en forte régression**. Sans gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont **menacés** de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc...). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 3 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires, et une espèce d'insecte d'intérêt communautaire (Tab. 3).

Tableau 3. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
Habitats	6120	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210	Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5130	Formation à Genévrier sur landes ou pelouses Calcaires
Espèce	1078	Écaille chinée

b. Les objectifs de développement durable

- **Conserver** les pelouses ouvertes
- **Restaurer** les pelouses dégradées considérées comme restaurables
- **Préserver** les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

c. Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tab. 4).

Tableau 4. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».

Fiche action	Action	Description
Restauration des habitats	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
Entretien des habitats	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
Préservation du territoire	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du Docob. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site pour l'année 2015 (9ème année d'animation).

II. Gestion des habitats et des espèces

1.5. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des bénéficiaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des prestataires pour la réalisation des actions de gestion. Et pour finir, il est important d'entretenir les contacts engagés avec les propriétaires.

a. *Bilan des contrats révolus*

Trois contrats sont actuellement terminés (Tab. 5).

Tableau 5. Résumé des trois contrats terminés.

Contrats	Contrat n°1 2006 - 2010 91 NA 06 003	Contrat n°2 2006 - 2010 91 NA 06 002	Contrat n°3 2008 – 2012 91 NA 07 0001
Bénéficiaires	Pro Natura Ile-de-France.	Pro Natura Ile-de-France.	Pro Natura Ile-de-France.
Propriétaires	CREN (Pro Natura IDF).	CREN (Pro Natura IDF).	CREN (Pro Natura IDF) et 3 propriétaires privés
Montant total	2 172,44 €	9 963,44 €	7 834,40 €
Date de signature	15 décembre 2006	15 décembre 2006	6 décembre 2007
Actions prévues	Restauration et entretien du secteur du Change et de la Roche (Champmotteux) : - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	Restauration et entretien du secteur sud de la Haye Thibaut (Champmotteux) : - Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	Restauration et entretien du secteur des Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonnes) : - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	1.1 ha	3.43 ha	4.38 ha
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 2 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R
Avancement	A pris fin en décembre 2010.	A pris fin en décembre 2010.	Réalisation de la dernière action durant l'hiver 2011-2012, et clôture du contrat.

b. Bilan des contrats en cours en 2015

Concernant les contrats 4 à 6, la chargée de missions est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec le propriétaire sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique au propriétaire et au prestataire pour la réalisation des travaux.

En 2015, trois contrats étaient encore en cours : deux contrats de gestion « fauche mécanique avec exportation » (Tab. 6 et 7) et un contrat « information et mise en défens » (Tab 8).

Contrat n°4 (Tableau 6)

Tableau 6. Bilan des informations relatives au contrat n°4.

Contrat	N° 32311D091000002	Contrat n°4	2011 - 2015
Bénéficiaire	SCEA DU PARC		
Propriétaire	SCEA DU PARC		
Montant total	5 250,00 €		
Date signature	07/06/2011		
Actions prévues	Restauration et entretien du secteur des Rochettes et des Grandes Fiches-Est (Gironville-sur-Essonne) - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	4.7 ha		
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2011-2012) - <u>Rochettes</u> = Broyage de 2 zones (0.7 et 0.3 ha). - <u>Grandes Fiches</u> = Broyage d'une zone (1.05ha). Travaux effectués entre le 30 novembre 2011 et le 17 février 2012. ▪ Année 2 (2012) : pas de travaux prévus, reprise des actions en 2013. ▪ Année 3 (2013-2014) - <u>Rochettes</u> = Broyage de deux zones (0.3 et 0.3 ha). - <u>Grandes Fiches</u> = Broyage d'une zone (1.05 ha). Les travaux ont débuté en décembre. ▪ Année 4 (2014-2015 : dernières actions de gestion) - <u>Rochettes</u> = Broyage de deux zones (0.3 et 0.7 ha). 		

Contrat n°5 (Tableau 7)

Tableau 7. Bilan des informations relatives au contrat n°5.

Contrat	N°32312D091000001	Contrat n°5	2012 - 2016
Bénéficiaire	SCEA DU PARC		
Propriétaires	SCEA DU PARC 3 propriétaires privés dont le CREN ProNatura IDF		
Montant total	14 093.66 € <i>Remarque</i> : pour atteindre une gestion optimale, le prestataire s'est muni d'une machine spécialisée : un gyrobroyeur-exportateur d'une valeur de 13 156 euros TTC.		
Date signature	28/06/2012		
Actions prévues	Restauration et entretien des secteurs : Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux morts et Val Pavat (Gironville-sur-Essonne, Champmotteux) - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation.		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	Surface totale gérée cumulée = 18.7 ha (surface totale gérée = 14,2 ha).		
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2012-2013) : Suite à des délais de commande du gyrobroyeur-exportateur, les premiers travaux ont débuté à la mi-janvier 2013. <ul style="list-style-type: none"> - <u>Rochettes</u> = 2 passages successifs sur une zone : broyeur forestier puis broyeur-exportateur (0.9 ha) + 1 passage en bandes : broyeur-exportateur (2.2ha → la moitié de la zone, le reste sera réalisé l'année suivante) - <u>Grandes Friches Ouest</u> = sur une zone : 2 passages successifs : broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.6ha. - <u>Chesneaux</u> = sur une zone : 2 passages successifs broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.7ha + sur une autre zone : 1 passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha. ▪ Année 2 (2013-2014) : Les travaux ont débuté en décembre. 		

- Rochettes = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.2ha. + une autre zone : 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (non réalisé sur la totalité en raison des conditions météorologiques).
 - Chesneaux = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha.
 - Vallée aux morts = 1 passage broyeur-exportateur sur 0.4ha.
 - Grandes Friches Est = 1 passage broyeur-exportateur sur 1.7ha.
 - Grandes Friches Ouest = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha (initialement prévu en 2012).
- **Année 3 (2014-2015 → dernières actions de gestion) :**
- Rochettes = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,9ha + 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (prévu en 2013).
 - Chesneaux = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,7ha.
 - Grandes Friches Est = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1,7ha
 - Grandes Friches Ouest = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1ha.
 - Val Pavat et la Haie Thibaut = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha.

Contrat n°6 (Tableau 8)

Tableau 8. Bilan des informations relatives au contrat n°6.

Contrat	OSIRIS : 323.13.D.091.000002	Contrat n°6	2013 - 2017
Bénéficiaire	SCEA DU PARC - Mr Dequeant		
Propriétaires	SCEA DU PARC + PRO NATURA IDF		
Montant total	2858.44 € TTC		
Date signature	17/04/2013		
Actions prévues	Pose de panneaux et barrières		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	6 barrières et 8 panneaux		
Mesures du Docob liées	Action 8 – A.323.24.P. Action 9 – A.323.26.P.		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2013) : Période d'intervention = hiver 2013-2014. - Pose des barrières (5) et des panneaux (5) sur celles-ci. Une barrière n'a pas été installée cette année, sa localisation sera déterminée ultérieurement en fonction des besoins. - Pose de panneaux seuls ou sur une barrière déjà existante (3). 		

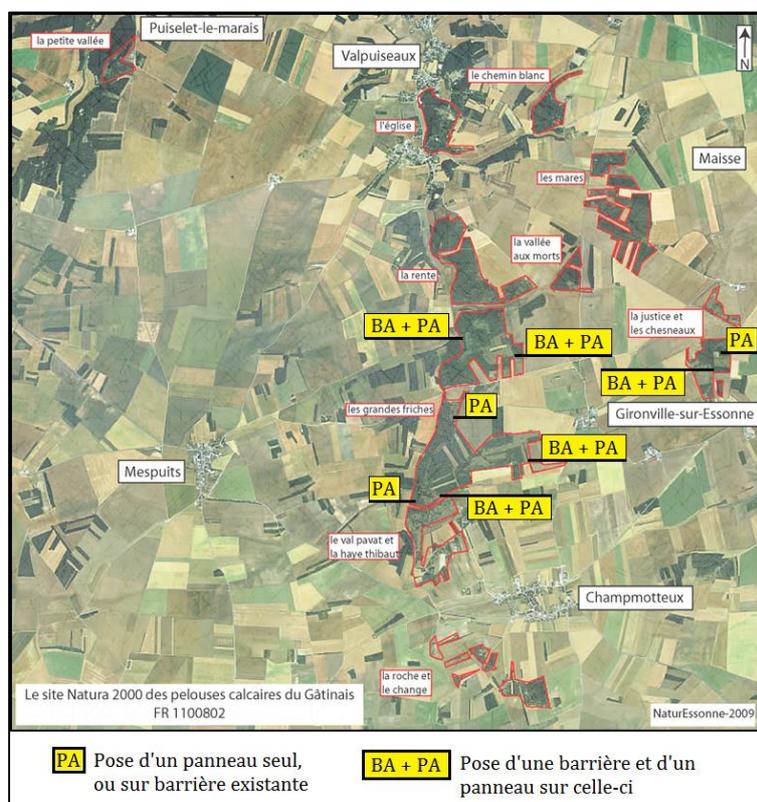


Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6.

La pose de panneaux de présentation du site Natura 2000 vise à informer le public et limiter ainsi son impact (Annexe 2). De même, les barrières ont pour objectif de limiter l'accès au site notamment les véhicules à moteur. La localisation de la pose des panneaux et barrières est visible sur la figure 3.

c. Projet de contrat

Contrat de pâturage

Afin d'entretenir une pelouse située sur le sous-site des Grandes Friches, il a été proposé au propriétaire (PRO NATURA IDF) de mettre en place du pâturage ovin dans le cadre d'un contrat. Ce propriétaire étant favorable à ce projet, un prestataire a été contacté (Eric Sil, éleveur basé à Valpuiseaux – Ferme de Beaumont). Le projet avait été présenté sur le site au propriétaire et au prestataire en 2014.

Le coût du projet est estimé à environ 2500 euros TTC/an.

Étant donné qu'il n'y avait pas de possibilités de financements pour les contrats en 2015, le prestataire a été sollicité afin de réaliser une année de « pâturage test » sur la parcelle concernée sans subventions (cf paragraphe II.2.5. pour le détail).

Contrat de fauche mécanique avec exportation

Le propriétaire concerné par les trois contrats en cours, souhaite se réengager dans le cadre d'un contrat de type « fauche mécanique avec exportation ». Le coût du projet est estimé à 19032 euros TTC pour cinq années de gestion.

Par ailleurs, trois propriétaires ayant des parcelles sur la commune de Champmotteux ont été contactés puis rencontrés en 2014 pour leur présenter la démarche Natura 2000. Ceux-ci étaient potentiellement intéressés par la contractualisation. Étant donné que le nouveau programme de financement européen n'était pas finalisé, ces propriétaires n'ont pas été sollicités en 2015. Nous étudierons plus concrètement les possibilités de gestion via les contrats Natura 2000 durant l'année 2016.

d. Conclusion sur les contrats Natura 2000

Les résultats obtenus via les derniers contrats sont très satisfaisants. En effet, le passage du gyrobroyeur-exportateur permet de limiter la colonisation des milieux ouverts par des espèces ligneuses et de contrôler le développement des graminées, tout en limitant la quantité de déchets végétaux laissés au sol (Fig. 4).



Figure 4. Le gyrobroyeur-exportateur.

Sur les parcelles peu dégradées, il est très intéressant de procéder à une fauche en bandes pour les actions d'entretien plutôt qu'une fauche sur la totalité de la parcelle. Cela permet de maintenir des zones refuges pour préserver la biodiversité du site. Cette méthode sera donc de nouveau utilisée dans les prochains contrats de fauche mécanique.



Figure 5. Photographie d'une barrière et d'un panneau posés dans le cadre du contrat Natura 2000 n°6.

Il s'avère que la pose des barrières et des panneaux informatifs a un réel impact sur la fréquentation des parcelles concernées (Fig. 5). En effet, plusieurs personnes ont été observées en train de lire le panneau pour finalement faire demi-tour.

Cependant les possibilités d'action via les contrats Natura 2000, restent limitées sur certains secteurs car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer les financements pour la réalisation des travaux. Face à cette difficulté et à la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vu des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000. En effet, des chantiers d'entretien et/ou de restauration sont organisés soit avec des adhérents bénévoles de l'association NaturEssonne, soit avec des étudiants dans le cadre de leur formation.

Les chantiers nature permettent également de mener des actions de sensibilisation auprès des participants (grand public et étudiants) mais également auprès d'un public plus large via des articles dans le journal.

1.6. Les chantiers d'entretien et/ou de restauration

Les actions mises en place dans le cadre des chantiers nature pour restaurer les pelouses calcicoles (coupes d'arbres) doivent être complétées par des actions d'entretien pour maintenir les milieux ouverts (coupe de Pins sylvestres et débroussaillage de ligneux envahissant la pelouse). Si aucune gestion n'est effectuée suite à une action de restauration, l'état de pelouse ne pourra être retrouvé si l'état de dégradation de la zone est trop avancé.

a. Les chantiers « organismes de formation »

Des chantiers sont réalisés avec les élèves du lycée privé « LA SALLE IGNY Saint-Nicolas » basé à Igny (depuis 2010) et l'école « TECOMAH » située à Jouy-en-Josas (depuis 2014). Ces chantiers « organismes de formation » sont effectués dans le cadre d'une convention de partenariat établie entre NaturEssonne et ces établissements.

Ces partenariats ont pour objectifs (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer le lycée à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de ces établissements permettent de mener.

Trois chantiers « organismes de formation » sont prévus durant l'hiver 2015-2016.

b. Les chantiers bénévoles

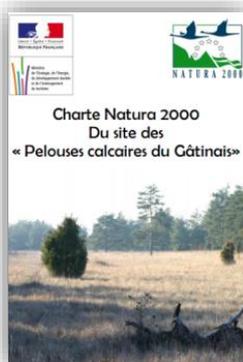
Grâce à la motivation des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la gestion des pelouses, nous avons pu mener de nombreuses actions. De plus, certaines actions manuelles sont nécessaires pour compléter celles effectuées dans le cadre des contrats de manière mécanique. Chaque chantier nature fait l'objet d'un compte-rendu (un exemple en Annexe 3).

Au total, 2 chantiers bénévoles ont été organisés en début d'année (janvier-février) et 4 ont eu lieu en fin d'année 2015. D'autres chantiers sont prévus pour le début de l'année 2016.

1.7. Animation des MAEt

Aucune animation de MAEt en 2015.

1.8. Animation de la charte Natura 2000



En 2015, la charte a été présentée lors des diverses animations de sensibilisation et lors de rencontres avec de nouveaux propriétaires.

Aucune signature de charte n'a eu lieu en 2015.

1.9. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

a. Pâturage

Sur une parcelle appartenant à l'association PRO NATURA IDF, une gestion via le pâturage a été mise en place pour préserver les pelouses calcicoles (Fig. 6). Il s'agit d'une année « test » réalisée en partenariat avec la famille Sil (éleveurs locaux basés à Valpuiseaux – Ferme de Beaumont). L'objectif du pâturage est de limiter le développement des ligneux ainsi que l'étouffement de la végétation herbacée par les graminées. Les brebis entretiennent les pelouses calcicoles qui sans action se reboisent naturellement. Sur cette parcelle, cette action vient alors compléter la gestion effectuée dans le cadre des chantiers nature et d'un contrat Natura 2000 (fauche mécanique avec exportation).



Figure 6. Pâturage des brebis sur une pelouse du secteur "les Grandes Fiches".

Avec quelques bénévoles, nous avons aidé les éleveurs à installer la clôture (débroussaillage de la limite des enclos) au cours de trois chantiers nature « assistance technique ». Pour cette année test, deux enclos ont été mis en place (un enclos au Sud (E1) et un au Nord (E2) de la parcelle) (Fig 7).

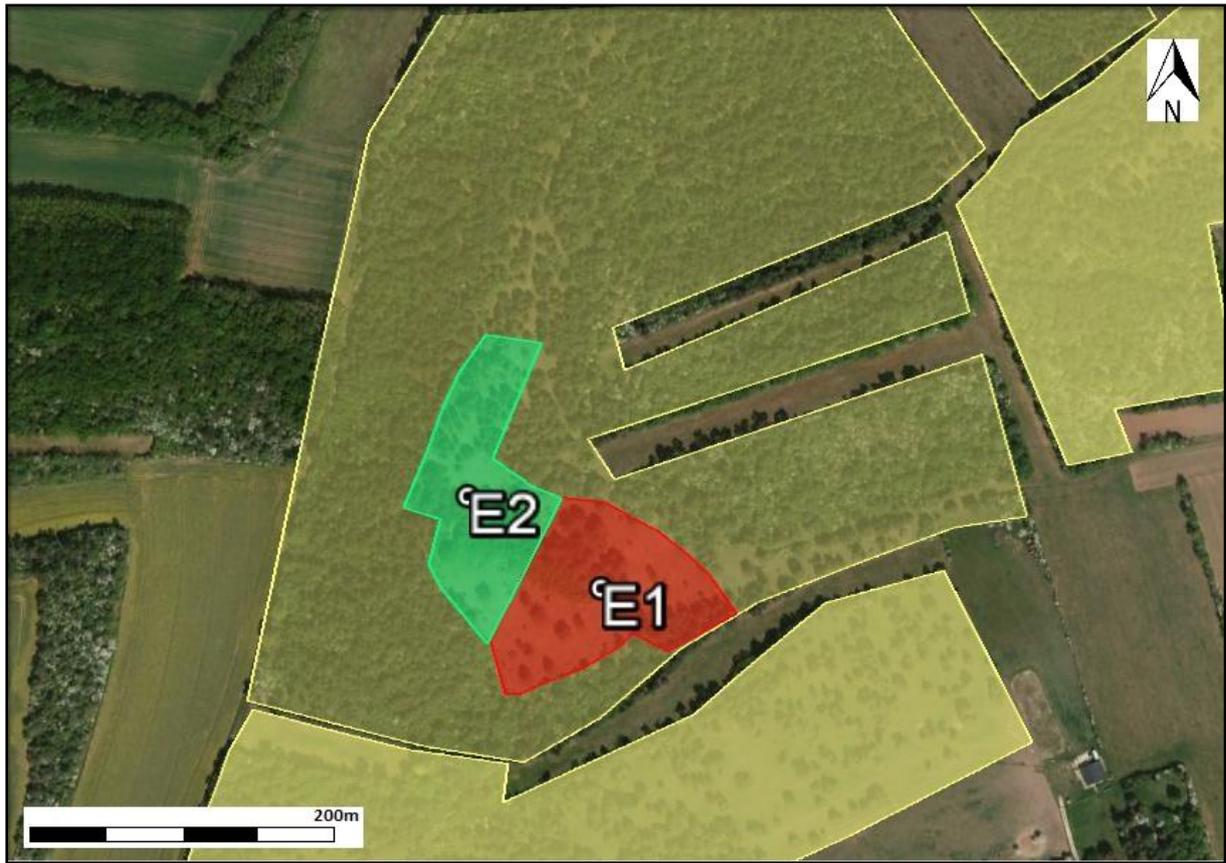


Figure 7. Cartographie des enclos de pâturage (Grandes Friches Ouest – Propriétés de PRO NATURA IDF).

Le pâturage a été organisé par rotation entre les enclos de juillet à mi-novembre, avec un nombre de brebis variant de 5 à 30 moutons suivant les périodes (Tab. 9).

Tableau 9. Période et pression de pâturage en fonction des enclos.

Période	Enclos	Nombre de brebis
15 juillet au 1^{er} septembre	E1	30 brebis
septembre à mi-octobre	E1	5 brebis
mi-octobre à mi-novembre	E1 + E2	20 brebis

b. Coupe de Pins et chantiers nature.

En 2014, un projet de coupe de Pins avait été initié par PRO NATURA IDF sur l'ensemble d'une parcelle lui appartenant (secteur Grandes Friches). Cette coupe de Pins visait à favoriser les feuillus en zone boisée et à limiter les semis de Pins sur la pelouse qui tend à se refermer. Ce projet va donc dans le sens des objectifs du DOCOB puisqu'il vise à maintenir les habitats d'intérêt communautaire présents sur la parcelle. Seulement, ce projet nécessitait quelques démarches administratives (évaluation d'incidences, demande d'autorisation de coupe ou d'abattage d'arbres et déclaration préalable de travaux). Mais les autorisations n'ont été obtenues qu'à la fin du mois de janvier 2015 et devaient être affichées deux mois avant le début des travaux. C'est pourquoi cette intervention n'a pas pu avoir lieu durant l'hiver 2014-2015 (possibilité d'intervention jusqu'au 1^{er} mars d'après le DOCOB). Elle a donc été repoussée à l'hiver 2015-2016.

La parcelle concernée est située sur la commune de Gironville-sur-Essonne, sur le sous-site des Grandes Friches (parcelle 179 section M). Les Pins devaient être vendus à la scierie du Parc Naturel Régional du Gâtinais pour exploitation (Gâtinais Bois Énergie, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)). Un plan de réalisation des travaux a été soumis au porteur de projet en concertation avec un botaniste connaissant très bien la parcelle concernée, Alain Fontaine (Fig. 8).

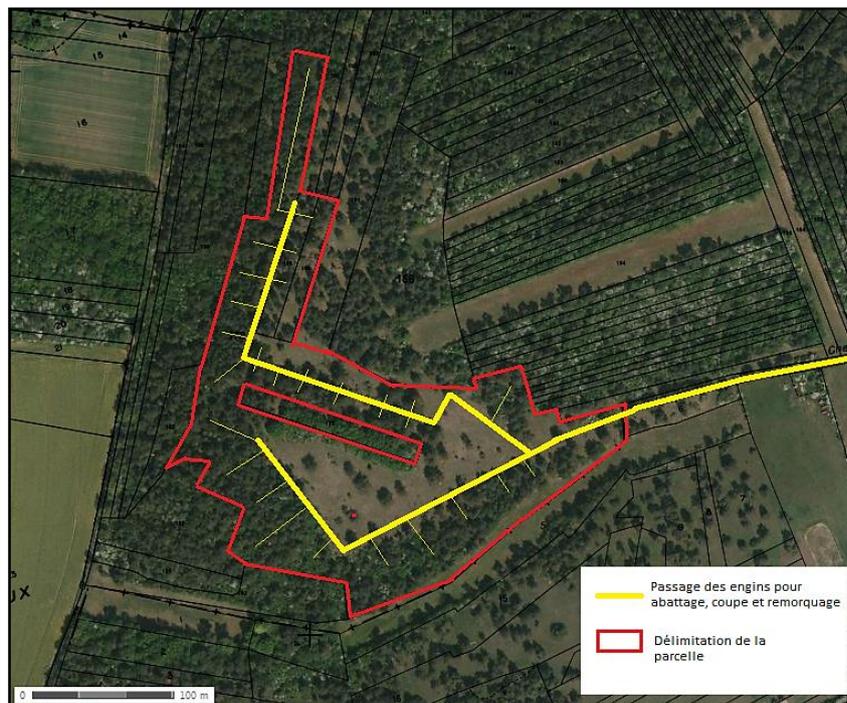


Figure 8. Cartographie du déroulement des travaux du projet de coupes de Pins.

Cependant ce projet est en suspens pour le moment en raison de l'absence de commandes et l'impossibilité pour la scierie de stocker le bois.

En attendant de voir comment les choses évoluent, des chantiers nature seront organisés sur cette parcelle.

1.10. Animation foncière

Aucune animation foncière en 2015.

III. Évaluation des incidences de projets

Il n'y pas eu de dossiers d'évaluation des incidences en 2015.

Cependant, nous avons assisté les propriétaires nous autorisant à effectuer des travaux de gestion dans le cadre des chantiers nature lorsqu'une déclaration préalable était nécessaire.

IV. Suivis scientifiques et techniques

1.11. Veille écologique

Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2015, une soixantaine de visites de terrain ont été effectuées sur l'ensemble des sous-sites. Au cours de ces visites plusieurs problèmes ont été rapportés aux services de l'état (passage de quads et motos, dépôts de déchets,...).

1.12. Suivis scientifiques

a. Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le nouveau protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 (« pelouses calcaires du Gâtinais », « Haute Vallée de la Juine » et « Haute Vallée de l'Essonne »). Ce nouveau protocole, est alors commun aux trois sites Natura 2000. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

En 2015, ce protocole a été utilisé sur deux secteurs (avec le soutien du CBNBP puis en autonomie).

Un premier transect a été réalisé sur le sous-site « la Haye Thibaut ». Il s'agit d'une zone sur laquelle des actions de fauche mécanique ont été menées durant l'hiver 2014-2015 ainsi que des actions de restauration dans le cadre des chantiers nature. Des actions d'entretien y seront également réalisées cet hiver via les chantiers nature. Le suivi de ce transect permettra donc de voir l'évolution de la zone restaurée.

Le second transect a été réalisé sur la pelouse des Grandes Friches avant la mise en place du pâturage. Il sera donc intéressant d'évaluer si la surface des zones de pelouses augmente et si les fruticées régressent suite au pâturage.

b. Suivi des reptiles



Figure 9. Coronelle lisse *Coronella austriaca*.

En 2014, un suivi « reptiles » avait été mis en place, en utilisant le protocole POP Reptile. Deux transects (soit 8 plaques) ont été suivies sur deux sous-sites (les Grandes Friches et les Rochettes). Les résultats du suivi avaient permis d'identifier 3 espèces : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) (Fig. 9).

Cette année, les plaques ont de nouveau été suivies et quelques prospections ponctuelles ont été faites. Trois nouvelles espèces ont ainsi été répertoriées en 2015 : la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

De nouvelles localités ont également été décelées pour la Coronelle lisse.

De plus, deux nouvelles plaques ont été installées sur le secteur de la Haye Thibaut à Champmotteux. Celles-ci ayant été mises sur le site tard dans la saison, seuls un Lézard vert y a été trouvé. Le suivi de ces plaques en 2016 devrait permettre d'avoir une meilleure connaissance du secteur.

c. Suivis des lépidoptères

En 2015, un programme de suivi des lépidoptères (rhopalocères et hétérocères) a été réalisé sur le site Natura 2000 avec l'aide de spécialistes ainsi que de plusieurs bénévoles sans qui ce projet n'aurait pu avoir lieu. Ce programme visait à mettre à jour les inventaires réalisés il y a une quinzaine d'années sur le secteur et à comparer les données pour étudier l'évolution des espèces présentes et faire le lien avec les actions de gestion mises en place.

Suivis nocturnes pour recenser les hétérocères : Ces suivis ont été réalisés de mars à novembre lors de 24 prospections nocturnes à l'aide d'un piège lumineux (3 sorties nocturnes/mois sauf pour le mois de mai (2 sorties ont été réalisées en raison des conditions météorologiques) et de novembre (1 sortie)).

Suivis diurnes pour recenser les rhopalocères et les hétérocères à activités diurne : Environ une vingtaine de zones prospectées en journée d'avril à septembre avec une intensité de prospections plus importante durant les mois d'avril, mai et juin (certaines zones ont été visitées plusieurs fois à différentes périodes).

Recherche des sésies en journée : à l'aide de pièges à phéromones, nous avons essayé de détecter la présence de sésies sur le site.

Au total, environ 465 espèces ont été répertoriées cette année dont environ 70 espèces caractéristiques des milieux de pelouses. La liste des espèces est disponible en annexe 4. Notons également la présence de 8 espèces protégées au niveau régional.



La Verdoyante, *Calamia tridens*



Synanthedon stomoxiformis



La Zygène de la petite Coronille, *Zygaena fausta*
(PR IDF)



Azuré des Cytises, *Glaucopteryx alexis* (PR IDF)

Figure 10. Quatre espèces de lépidoptères, rares et/ou protégées, observées sur le site en 2015.

La réalisation d'inventaires complémentaires en 2016 serait particulièrement intéressante. La sécheresse de l'été 2015 a eu un impact négatif sur les lépidoptères. En effet, la quantité d'individus pour chaque espèce était très faible et certaines espèces diurnes observées en 2014 n'ont pas été revues cette année. Par ailleurs, nous avons noté la présence d'individus de taille anormalement petite, peut-être liée à la sécheresse de la végétation et donc au manque de nourriture de la chenille pour se développer (Gérard Luquet rédige actuellement un article sur le sujet). Il est donc très important que ce suivi soit fait sur plusieurs années afin qu'il soit représentatif et que les données soient exploitables.

Cependant le nombre d'espèces observées cette année témoigne de la diversité des milieux et de la richesse du site. Cela montre le fort potentiel écologique du site et la nécessité d'agir pour maintenir ces milieux.

d. Suivis orthoptères

Des orthoptères ont été inventoriés au cours de 15 visites sur le site (dans le cadre d'autres inventaires ou d'inventaires ponctuels). Au total, ces prospections non standardisées ont permis d'observer 21 espèces sur le site (Annexe 5).

e. Autres observations ponctuelles en 2015

▪ Cigale



Figure 11. Cigale en train de muer.

Le 14 mai 2015, une observation de mue de Cigale a été faite sur le secteur des Grandes Friches (Fig. 10). L'identification de l'espèce mériterait des recherches approfondies notamment via l'écoute des chants.

▪ Ascalaphes

En 2015, les deux espèces d'Ascalaphe présents en Île-de-France ont été observées (Fig.11).



Figure 12. Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis* – à gauche) et Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus* – à droite).

▪ Amphibiens

Deux espèces d'amphibiens ont été observées cette année sur le site : l'Alyte accoucheur et le Crapaud commun (Fig.12). Ces deux espèces ont été trouvées sous les plaques reptiles.



Figure 13. Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans* – à gauche) et Crapaud commun (*Bufo bufo* – à droite).

V. Information, communication, sensibilisation

1.13. Création/mise à jour d'outils de communication, media

▪ Fin 2011, un **site internet** dédié spécifiquement aux sites Natura 2000 fut créé. Il est aujourd'hui régulièrement mis à jour afin de permettre aux propriétaires et aux acteurs locaux de suivre les actualités du site, de trouver des informations sur les pelouses calcaires pour comprendre les



enjeux du site et la démarche Natura 2000. Ils peuvent également accéder aux documents officiels comme le Docob. Ce site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr>. Il est également accessible au grand public pour la recherche d'informations sur Natura 2000 en Essonne ou sur les pelouses calcaires.

▪ Un nouvel outil informatique en ligne pour suivre les Docobs a été créé par l'ATEN : **SUDOCO**. La base de données pour le site du Gâtinais a été remplie durant l'été 2012, une formation des chargées de missions s'avère nécessaire pour la mettre à jour.

▪ La **lettre d'information** n°9 est parue en début d'année 2015. Elle a été diffusée aux membres du COPIL, aux communes, propriétaires, partenaires, etc (Annexe 6).

1.14. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette année plusieurs partenaires potentiels ont été sollicités dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 :

- **Eric SIL** (éleveur – Ferme de Beaumont – Valpuiseaux) : cet éleveur a été contacté dans le cadre d'un projet de contrat Natura 2000 pour mettre en place du pâturage ovin sur les pelouses calcaires.
- **Trois communes** (Gironville-sur-Essonne, Champmotteux et Valpuiseaux) : l'objectif était d'organiser des animations grand public en partenariat avec les communes sur la thématique « Natura 2000 / pelouses calcicoles ».
- **Entomologistes** : Gérard Luquet (MNHN/NaturEssonne), Philippe Mothiron (Lépinet) et Alexis Borges (OPIE) : ceux-ci ont été contactés pour organiser les suivis lépidoptères.

1.15. Organisation de réunions d'information ou de manifestation

Rendez-vous et réunions

- 6 janvier : un rendez-vous avec Mr Dequeant a été organisé afin de finaliser le projet de contrat.
- 23 janvier : un rendez-vous sur site a été effectué avec Mr Dequeant pour réaliser le suivi des actions de gestion réalisé dans le cadre du dernier contrat.
- 18 février : un rendez-vous avec Monsieur et Madame Sil a été effectué pour faire le point sur le projet de contrat de pâturage et les actions de gestion possible dans l'attente de financements.
- 20 février : une réunion a été organisée avec trois élus de Valpuiseaux et un bénévole de NaturEssonne pour leur présenter les enjeux du site Natura 2000 et étudier ensemble les possibilités d'action et les projets de communication (animations grand public).
- 5 mars : une réunion a été organisée avec Gérard Luquet (entomologiste au MNHN) et un bénévole motivé par le projet d'inventaires entomologiques. Le but de la réunion était d'organiser les prospections lépidoptères (période et secteurs à prioriser) en fonction de l'expérience de terrain de Mr Luquet.
- 20 mars : une réunion avec Mr Delestre (Lycée d'IGNY) et des membres du CA de NaturEssonne a permis de faire le point sur notre partenariat et les perspectives pour l'hiver 2015-2016.

- 3 avril : une rencontre avec Mr Dubut, propriétaire de plusieurs parcelles Natura 2000, a été organisée afin de lui présenter les possibilités de gestion sur ses parcelles.
- 24 avril : une visite sur le site avec Mme Sil a été réalisée pour faire le point sur l'organisation de la mise en place de la gestion via le pâturage de la pelouse à Maité.
- 6 août : une visite sur le secteur pâturé a été effectuée avec Mme Sil et Alain Fontaine (botaniste) pour faire le point sur le pâturage et ses effets.
- 20 novembre : une visite des secteurs à gérer dans le cadre des chantiers nature a été organisée avec deux bénévoles et les chargées de missions de l'association pour anticiper le départ de l'animatrice du site.

Animations

- 3 mai : une animation grand public sur « la faune et la flore des pelouses calcicoles » a été effectuée lors du « troc aux plantes » de Valpuiseaux.
- 21 mai : une balade nature pour les bénévoles ayant participé aux chantiers nature a été programmée pour leur présenter le site à la belle saison et voir l'évolution de la végétation sur les zones sur lesquelles ils avaient travaillé durant l'hiver.
- 7 juin : une balade nature « faune et flore des pelouses calcicoles » à destination du grand public (animation diffusée auprès des adhérents de NaturEssonne) a été réalisée sur la commune de Champmotteux.

- **Trois animations à destination des habitants des communes concernées** par le site Natura 2000 ont été organisées en partenariat avec les communes de Gironville-sur-Essonne (17/05/2015), Valpuiseaux (31/05/2015) et Champmotteux (6/05/2015). Ces animations ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux écologiques du site au travers d'une balade naturaliste où ils ont pu observer la faune et la flore des pelouses calcicoles.



Figure 14. Animations « découverte de la faune et la flore des pelouses calcicoles » à Gironville-sur-Essonne, Valpuiseaux et Champmotteux.

1.16. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

- 3 février : une réunion au CBNBP a eu lieu pour faire le point sur le nouveau protocole de suivi des habitats.
- 10 avril : la chargée de missions a participé à la matinée technique sur les dépôts sauvages organisée par le Conseil Départemental de l'Essonne.
- 12 juin : Le protocole de suivi des habitats a été testé sur le terrain avec le CBNBP et la DRIEE.
- 16 juillet : la chargée de missions a participé à une réunion avec le PNR Gâtinais, l'ONF et l'ANVL dans le but de rédiger un article sur les sites Natura 2000 présents sur le territoire du Parc qui paraîtra dans l'Abeille du Parc.

1.17. Communication / Animation auprès des scolaires

Le 8 juillet, une sortie sur les sites Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine a été organisée pour les étudiants de l'établissement TECOMAH afin de leur présenter les enjeux des sites et de faire le point sur les actions menées dans le cadre des chantiers nature.

Le 24 septembre, une sortie sur le site a été effectuée avec les secondes du Lycée d'IGNY pour leur présenter les enjeux écologiques du site et leur expliquer les objectifs des chantiers nature. Les consignes à suivre lors des chantiers nature auxquels ils participeront pour la première fois cet hiver leur ont été données. Il s'avère que ces sorties sont plus concrètes et plus intéressantes pour les étudiants qu'une intervention en salle comme cela était fait les années précédentes.

1.18. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

- 12 février : la chargée de missions a participé à la JET Financements Européens.
- Elle a participé à des actions de gestion et d'animations sur le site de la Haute Vallée de la Juine, et des suivis sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne (suivis hétérocères, application du protocole de suivi des habitats).

VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune action particulière cette année.

VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

1.19. Organisation de la gouvernance du site

a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 2 décembre 2014. Lors de ce COPIL un bilan des actions menées en 2014 a été établi et les perspectives pour l'année 2015 ont été présentées. Une demande de modifications de la fiche mesure numéro 7 (gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts) a été votée et validée par l'ensemble des participants.

Le COPIL s'est réuni le 11 décembre 2015 pour faire le bilan de l'année 2015 et étudier les perspectives pour 2016.

c. Animation de groupes de travail

Inventaires lépidoptères

Les inventaires menés cette année concernant les hétérocères ont nécessité la mobilisation de bénévoles et de spécialistes. Étant donné la difficulté du groupe taxonomique, la chargée de missions a suivi en juillet 2014 une formation lui permettant d'acquérir les connaissances de base sur la méthodologie pour appréhender ce taxon. Le soutien de plusieurs spécialistes a alors été une aide précieuse que cela soit sur le terrain ou par échanges de mails. Gérard Luquet (MNHN), Philippe Mothiron (Lépinet) et Alexis Borges (OPIE) ont pu corriger et conseiller la chargée de missions ce qui lui a permis de réaliser ce suivi.

De plus, la participation active de certains bénévoles a été indispensable au bon déroulement des inventaires car ceux-ci se réalisent de nuit, et la chargée de missions ne pouvait pas se retrouver seule sur le terrain. Ils ont donc été sollicités chaque mois pour l'accompagner.

Pour finir, ce projet n'aurait pu avoir lieu sans le prêt de matériel de terrain par Gérard Luquet (matériel coûteux dans lequel l'association ne pouvait investir).

Ce programme a donc nécessité un travail d'animation important pour aboutir.

d. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la DDT et de la DRIEE.

- 8 avril : une réunion sur site avec les représentants de la DDT et de la DRIEE a permis de faire le point sur les actions mises en place et les difficultés de gestion rencontrées. Les projets pour l'année 2015 ont été présentés en parallèle.
- 9 juin : l'organisation d'une visite sur le secteur géré dans le cadre de plusieurs contrats Natura 2000 a permis de présenter les enjeux du site et les actions mises en place à l'équipe du Service Environnement de la DDT.
- 23 juin : une réunion sur le terrain avec un représentant de la DDT a été effectuée pour organiser les actions de gestion dans le cadre des chantiers nature dans le respect de la réglementation (EBC, code forestier).
- 30 septembre : l'organisation d'une réunion avec la DDT et la DRIEE ainsi que plusieurs membres du CA de NaturEssonne a été l'occasion de faire le point sur la conduite de l'animation des sites Natura 2000 en 2015 et les perspectives pour 2016.
- 3 novembre : une présentation du site et des enjeux a été faite à Marie-Laure Coudin (DDT) au cours d'une visite de terrain.

1.20. Gestion administrative et financière

Une stagiaire a été recrutée pour une période d'un mois. Lors de son stage, la stagiaire a pu accompagner la chargée de missions sur le terrain et elle a travaillé sur un projet de panneaux de communication concernant les sites Natura 2000.

Aucun autre collaborateur n'a été recruté pour soutenir les actions menées sur les pelouses calcaires du Gâtinais. L'animation du site Natura 2000 n'a pas nécessité l'élaboration de marchés publics ou d'appels d'offres.

1.21. Compléments ou mise à jour du Docob

La dernière actualisation du Docob date de l'année en cours. En effet, la fiche action n°7 « gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » a été modifiée suite au dernier COPIL. La période de pâturage a été étendue (avec avis de l'animateur Natura 2000) et le chargement maximal autorisé a été précisé.

Cependant, de nouvelles modifications vont prochainement être réalisées en ce qui concerne le suivi écologique. Le nouveau protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sera intégré au Docob.

1.22. Elaboration de la charte

Aucune modification n'a été apportée au contenu de la charte en 2015. La mise en page avait été revue en 2013.

1.23. Autres actions

Aucune autre action en 2015.

VIII. Synthèse

Contrairement aux années précédentes, la catégorie « suivis scientifiques et amélioration des connaissances » représente une part importante du temps consacré à l'animation du site Natura 2000 (42,2% contre 10% l'année dernière). La gestion administrative reste ensuite une phase importante du travail, avec plus d'un quart du temps consacrés à cette activité (Fig. 14). Le temps alloué à l'aspect communication et la gestion des habitats et des espèces est quasiment équivalent.

Étant donné que l'année 2015 était une phase de transition avant le nouveau programme de financements, l'animation des contrats Natura 2000 a été réduite ce qui a laissé plus de temps pour les autres activités. Malgré tout, la plupart du temps consacré aux suivis naturalistes correspond à du temps de bénévolat. Cet investissement bénévole supplémentaire a permis d'atteindre les objectifs souhaités lors des derniers bilans concernant la conduite de l'animation du site Natura 2000.

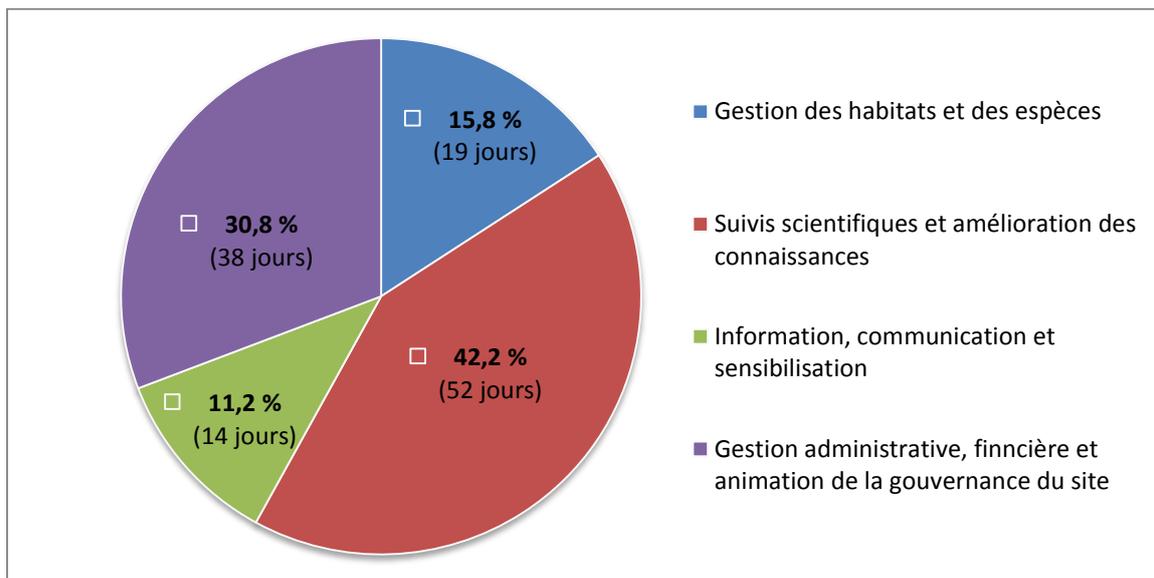


Figure 15. Répartition des différentes phases d'animation en 2015.

Plusieurs projets de contrats sont en suspens et devraient aboutir en 2016 : un contrat de gestion via la fauche mécanique et un contrat de gestion pastorale.

Peu de propriétaires étant prêts à s'engager pour restaurer ou préserver le milieu que cela soit dans le cadre de la charte Natura 2000 ou via la contractualisation, les actions de gestion via les chantiers nature restent une bonne alternative. En effet, les résultats de ces chantiers

sont très intéressants d'un point de vue écologique, et permettent également de mener des actions de sensibilisation, auprès des lycéens et du grand public.

En 2016, des animations seront de nouveau proposées auprès des communes concernées par le site et une animation pour les écoles sera réalisée en partenariat avec la commune de Champmotteux.

Des inventaires complémentaires seront réalisés notamment en ce qui concerne les lépidoptères et les orthoptères. Le suivi des habitats et des reptiles se poursuivra également.

Les résultats des inventaires 2015 témoignent de la diversité des milieux et de la richesse du site. C'est pourquoi il est important de continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le site pour le préserver.

Annexes

Annexe 1. Les différents indicateurs.

Annexe 2. Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.

Annexe 3. Exemple d'un compte-rendu des chantiers nature « bénévoles » 2015.

Annexe 4. Liste des lépidoptères inventoriés sur le site en 2015.

Annexe 5. Liste des espèces orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2015.

Annexe 6. La lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).

Annexe 1. Les différents indicateurs.

Axe de travail	Sous-axe de travail	Indicateur de moyens (jours/an)	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricoles – non forestiers et marins	3,5	2 projets de contrats Natura 2000 + 2 nouveaux projets possibles ⇒ Rencontre des propriétaires et des prestataires, rédaction des plans de gestion pour les contrats, demande de devis, ... Suivi des contrats en cours 7 RDV propriétaires/prestataires Contact avec de nouveaux propriétaires
	Animation des MAE		-
	Animation des chantiers nature	14,5	1 réunion avec Mr Delestre (20/03) → organisation des CN 3 chantiers nature assistance technique « pose des clôtures/pâturage » 1 chantiers « organisme de formation » 2 chantiers « bénévoles »
	Animation de la charte Natura 2000	0,5	Démarchage des propriétaires
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0,5	Mise en place d'actions de pâturage en partenariat avec un éleveur local Projet de coupe de Pins avec le PNR Gâtinais
	Animation foncière		-
Assistance à l'application du	Suivi des évaluations d'incidences concernant le		-

régime d'évaluation des incidences	site Natura 2000		
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Suivis scientifiques et techniques	52	<p>Suivis « reptiles » : 8 plaques posées et visitées 3 fois + 2 nouvelles plaques installées pour 2016</p> <p>Suivis lépidoptères : 24 soirées de prospections hétérocères + 10 passages rhopalocères (une vingtaine de zones prospectées)</p> <p>Mise en place du protocole de suivi des habitats d'intérêt communautaire (en collaboration avec le CBNBP et le soutien de la DRIEE, et en autonomie) : 2 transects réalisés : la Haye Thibaut et les Grandes Friches</p> <p>Veille écologique (plus d'une cinquantaine de visites)</p>
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, médias	4	<p>Mise à jour des sites web.</p> <p>Réalisation d'une nouvelle lettre d'information et diffusion auprès de 90 propriétaires, des communes, etc...</p>
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	1	<ul style="list-style-type: none"> - Famille Sil (éleveurs - la Ferme de Beaumont) : pâturage. - mairies des communes concernées par le site N2000 - prise de contact avec des entomologistes pour organiser les suivis lépidoptères
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	6	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 janvier : Un rendez-vous avec Mr Dequeant a été organisé afin de finaliser le projet de contrat. ▪ 23 janvier : un rendez-vous sur site a été effectué avec Mr Dequeant pour réaliser le suivi des actions de gestion dans le cadre du dernier contrat. ▪ 18 février : rdv avec Mme Sil pour faire le point sur le projet de contrat

de pâturage et les actions de gestion possible dans l'attente de financements.

- 20 février : organisation d'une réunion avec trois élus de Valpuiseaux et un bénévole de NaturEssonne pour leur présenter les enjeux du site Natura 2000 et étudier ensemble les possibilités d'action et les projets de communication (animations grand public).
- 5 mars : organisation d'une réunion avec Gérard Luquet (entomologiste au MNHN) et un bénévole motivé par le projet d'inventaires entomologiques. Le but de la réunion était d'organiser les prospections en fonction de l'expérience de terrain de Mr Luquet.
- 20 mars : organisation d'une réunion avec Mr Delestre (Lycée d'IGNY) et des membres du CA de NaturEssonne pour faire le point sur notre partenariat et les perspectives pour l'hiver 2015-2016.
- 3 avril : rdv avec Mr Dubut, propriétaire de plusieurs parcelles Natura 2000.
- 24 avril : rdv sur site avec Mme Sil pour faire le point sur l'organisation de la mise en place de la gestion via le pâturage de la pelouse à Maité.
- 3 mai : réalisation d'une animation grand public lors du « troc aux plantes » de Valpuiseaux sur la faune et la flore des pelouses calcicoles
- Organisation d'une balade nature pour les bénévoles ayant participé aux chantiers nature (21 mai)

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'une balade nature « faune et flore des pelouses calcicoles » à destination du grand public (diffusé aux adhérents de NaturEssonne) (7 juin) ▪ Organisation de 3 animations grand public « découverte de la faune et la flore des pelouses calcicoles » en partenariat avec Gironville-sur-Essonne, Valpuiseaux et Champmotteux. Réalisation de 3 animations à destination des habitants des communes concernées par le site Natura 2000 (en partenariat avec les mairies) : Gironville-sur-Essonne (17 mai), Valpuiseaux (31 mai) et Champmotteux (6 juin) ▪ 6 août : rdv avec Mme Sil et Alain Fontaine (botaniste) pour faire le point sur le pâturage et ses effets. ▪ 20 novembre : visite des parcelles concernées par la gestion via les chantiers nature.
	<p>Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire</p>	<p>2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 février : une réunion au CBNBP pour faire le point sur le nouveau protocole de suivi des habitats. ▪ 10 avril : participation à la matinée technique sur les dépôts sauvages organisée par le Conseil Départemental de l'Essonne. ▪ 12 juin : test du protocole sur le terrain avec CBNBP et DRIEE. ▪ 16 juillet : participation à une réunion avec le PNR Gâtinais, l'ONF et l'ANVL dans le but de rédiger un article sur les sites Natura 2000 présents sur le territoire du Parc qui paraîtra dans l'Abeille du Parc.

	Communication / animation auprès des scolaires	1	2 animations auprès des scolaires 8 juillet : une animation auprès des étudiants de TECOMAH dans le cadre de notre partenariat → faune et flore des pelouses calcicoles et gestion d'un site Natura 2000
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 février : participation JET Financements Européens ▪ Participation à des actions de gestion et d'animations sur le site de la Haute Vallée de la Juine ▪ Participation à des suivis sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne (suivis hétérocères, application du protocole de suivi des habitats).
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	-	-
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de COPIL	1	Copil : le 11 décembre 2015
	Animation de groupes de travail	1,5	Animation d'un groupe de bénévoles pour organiser les suivis naturalistes et mobilisation de spécialistes
	Réunions ou rencontre avec les services de l'état	2	Concertations régulières par mail ou appel téléphonique. 8 avril : visite des secteurs concernées par les actions de gestion (contrat en cours, projets de contrats et chantiers nature de l'hiver 2014-2015)

			<p>9 juin : présentation du site Natura 2000 et les actions de gestion mises en place (contrats Natura 2000 et chantier nature)</p> <p>23 juin : visite des sites et organisation des chantiers nature / EBC</p> <p>30 septembre : l'organisation d'une réunion avec la DDT et la DRIEE ainsi que plusieurs membres du CA de NaturEssonne a été l'occasion de faire le point sur la conduite de l'animation des sites Natura 2000 en 2015 et les perspectives pour 2016</p> <p>3 novembre : présentation du site à Marie-Laure Coudin (DDT)</p>
	Suivi de la mise en œuvre du Docob et bilans annuels	33	-
	Compléments ou mise à jour du Docob	0,5	Mise à jour fiche technique « pâturage ».
	Élaboration de la charte	-	-

* Dans ce tableau, certains éléments appartiennent à deux catégories, notamment dans la partie « information, communication et sensibilisation » et la partie « gestion des habitats et des espèces » (par exemple : une réunion d'information peut-être liée à la contractualisation). Il est donc normal que le nombre de jours soit différent de celui figurant dans la « synthèse » du rapport. De plus, le tableau comprend 6 catégories alors que le diagramme en « synthèse » ne considère que 4 phases d'animation.

Annexe 2. Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.

Bienvenue sur Le Site Natura 2000 des Pelouses Calcaires du Gâtinais !

QU'EST CE QUE LE RÉSEAU « NATURA 2000 » ?

C'est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent. Les objectifs sont de concilier la protection de la nature et les activités socio-économiques.

LE RÉSEAU N2000 EN CHIFFRES

- ☞ 18 % du territoire européen
- ☞ 13 % du territoire français soit 1753 sites
- ☞ 34 sites en Ile de France, dont 10 sites en Essonne

LES RICHESSES NATURELLES DES PELOUSES

Si vous êtes attentifs vous pourrez apercevoir : 495 espèces de papillons (dont 12 protégées en Ile de France !), 32 espèces de sauterelles et criquets, des oiseaux, des mammifères, des reptiles... mais aussi plus de 250 espèces de plantes, dont 24 espèces d'Orchidées !

☞ Nombre de ces espèces sont protégées, soyez vigilants...

LE SITE NATURA 2000 DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

Le site Natura 2000 sur lequel vous vous trouvez a été désigné en 2005 afin de protéger les milieux des pelouses calcaires. Il est constitué de 11 sous-sites, répartis sur 6 communes.

VOUS ÊTES SUR DES PARCELLES PRIVÉES !!!

Les terrains appartiennent à des propriétaires privés, à des communes, au Conservatoire d'Espace Naturel : ProNatura Ile de France ou au Conseil Général de l'Essonne (Espaces Naturels Sensibles).

CES MILIEUX SONT FRAGILES... PROTÉGEONS LES !

Naturellement peu abondantes, ces pelouses ont été créées par l'homme (déboisement) puis entretenues par le pâturage. Depuis ces dernières décennies, l'abandon des pratiques traditionnelles entraîne un reboisement naturel des parcelles. La faune et la flore remarquables de ces milieux ouverts disparaissent ainsi au profit d'espèces plus communes...

Pâturage sur le site de Puiset-le-Marais - ENS

Malheureusement, d'autres menaces pèsent sur ces habitats pelousiers : leur transformation en terre de culture et en boisements de production, leur destruction liée à l'aménagement du territoire ou encore la circulation de véhicules motorisés.

☞ En Ile de France, c'est ainsi 80% des pelouses qui ont disparu en un demi-siècle !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES ?

Si vos parcelles sont situées à l'intérieur du site, vous pouvez signer un « Contrat Natura 2000 » afin de protéger ces milieux.

LA GESTION DE CES MILIEUX

Gyrobroyage avec exportation sur le site des Rochettes

Natura 2000 permet de mettre en place une gestion visant à protéger ces pelouses. Les actions répondent aux objectifs du DOCOB : Document d'Objectif du site (le plan de gestion).

Ainsi pâturage, fauche, gyrobroyage, coupe d'arbres, sont régulièrement mis en place avec les propriétaires volontaires. L'État et l'Europe (fonds FEADER) cofinancent les travaux. Depuis 2005, c'est ainsi plus de 30 ha qui ont été contractualisés !

QU'EST CE QU'UNE « PELOUSE CALCAIRE » ?

Une pelouse calcaire, aussi appelée « pelouse sèche » est une formation herbacée rase qui se développe dans des endroits chauds et secs. Le sol y est superficiel, filtrant et pauvre (comporte peu de matière organique).

La conservation de ce site naturel repose sur la compréhension et la participation de tous !!!

- ☞ Ne pas circuler avec des véhicules motorisés
- ☞ Ne pas déposer de déchets
- ☞ Respecter les milieux naturels et les espèces

Androsace pulsatilla

Muniis religieuse

VOUS CONTACTS : Pour tout renseignement contactez la structure animatrice du site Natura 2000 : *NaturEssonne*

NaturEssonne - 10 place Beaumarchais - 91600 Savigny sur Orge - Tél: 09.54.96.54.47

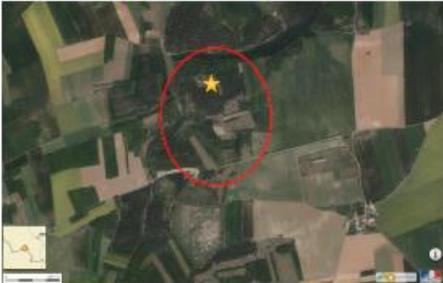
Conception : Marie-Essonne - Solène SOULAS - 2013 - Crédit photos : O. CLOUT, G. HALDENMANN, M. LAPRAT, S. SOULAS - Impression : Numéric Print Services

Annexe 3. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature « bénévoles » 2015.

Compte-rendu « chantier nature – entretien des pelouses calcicoles »
Site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais »

I. Description de la parcelle à gérer

Localisation

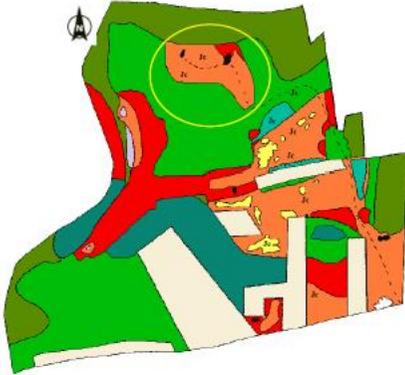



Détails

Commune	Gironville-sur-Essonne
Lieu-dit	Les Rochettes
Propriétaire(s)	Jean-Yves Dequeant
Numéro de parcelle	5

2. Objectifs du chantier nature

Evolution du milieu




⇒ Envahissement par les Pins et autres ligneux.

Gestion passée

Fauche mécanique avec exportation dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

But du chantier nature

L'objectif du chantier est de favoriser la strate herbacée des pelouses calcaires via l'élimination des ligneux (notamment les Pins) qui envahissent la pelouse.

Malgré tout il est important de maintenir une mosaïque d'habitat pour favoriser la biodiversité en général. Il est donc nécessaire de maintenir certains fourrés arbustifs.

Les actions menées lors du chantier complètent celles mises en place dans le cadre du contrat N2000 (la présence de souches ayant limité le passage du gyrobroyeur, et la zone en pente étant difficile d'accès).

Descriptif technique

Des coupes de ligneux et du débroussaillage (principalement les Pins) sont réalisées manuellement et mécaniquement (tronçonneuse et débroussailluse).

Des arbustes et des plantes sont préservés : genévriers, quelques chênes pubescents, rosettes d'Orchidées.

Les branchages coupés sont regroupés à des endroits prévus à cet effet afin d'être brûlés ou stockés en tas.

Il est nécessaire de limiter la quantité de déchets végétaux laissés au sol après les actions de gestion. Si besoin, un second chantier nature sera organisé pour finir le travail.

Aspects techniques spécifiques à la zone gérée

Cartographie des zones d'action



Parcelles EBC/code forestier : non

3. Bilan

Organisation

Nombre de chantiers nature	1
Date	1/10/2015
Encadrant	Lucile Ferriot
Nombre de participants (encadrant compris)	10
Liste des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Pierre Morizot - Françoise Le Berre - Jean-Pierre Ducos - Sylviane Duboz - Georges Fouilleux - Simone Perdereau - Mathieu Gourand - Michel Octave - Jessica Bussy



Conclusion

Nous avons passé une belle journée ensoleillée à entretenir une pelouse envahie par de jeunes Pins et des broussailles. Les actions de débroussaillage ont été menées sur une partie de la zone ouverte et les zones de fourrés arbustifs ont été conservées mais contrôlées de manière à éviter la colonisation de la pelouse par les ronces et autres ligneux.

Je tiens à souligner les efforts des bénévoles présents lors de ce chantier. Ils étaient particulièrement motivés et ne se sont pas ménagés pour atteindre les objectifs fixés pour la journée (RDV 8h30 – fin 16h30-17h). Un beau travail d'équipe !

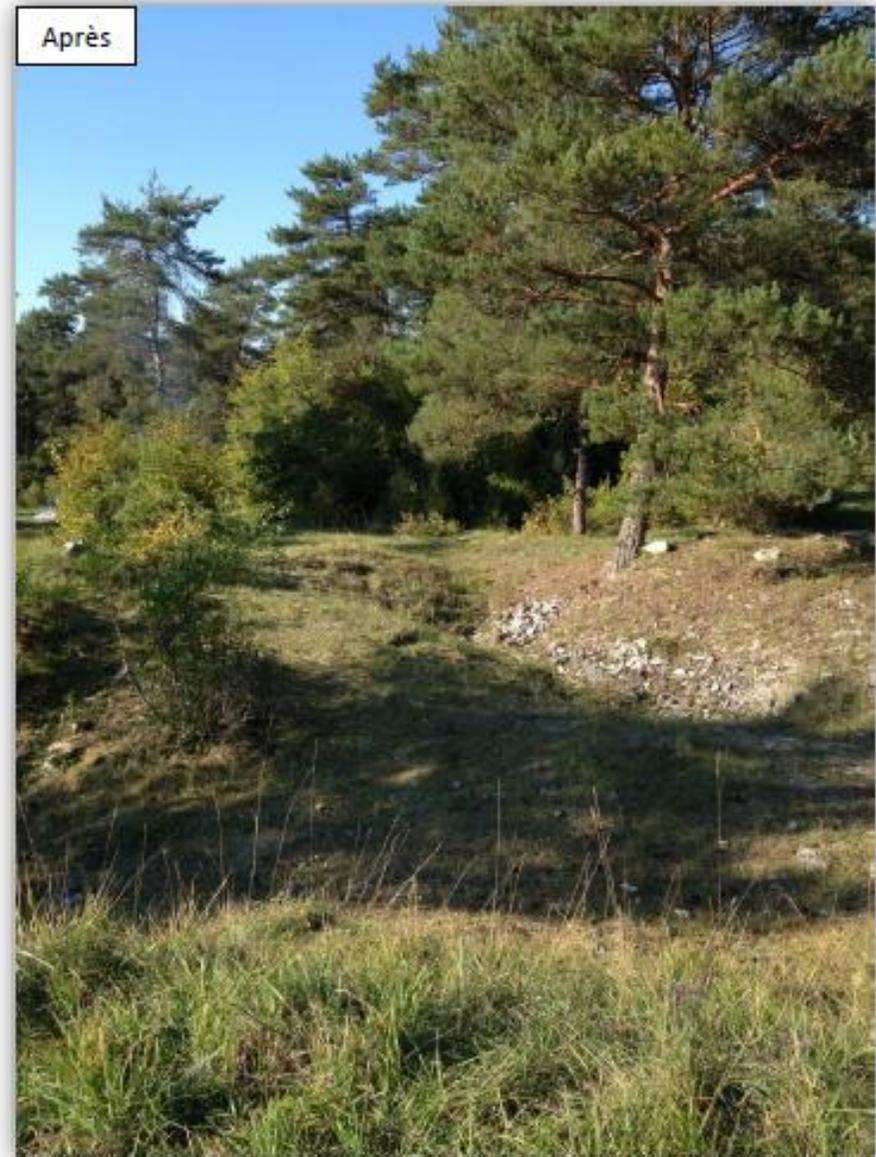
Suivi photographique des travaux













Pendant le chantier

Annexe 4. Liste des lépidoptères inventoriés sur le site en 2015.

Données extraites de la base de données Cettia en novembre 2015 – Observateur : Lucile Ferriot – Co-observateurs : Jean-Pierre Morizot, Gérard Luquet, Christine Prat, Florine Paldacci, Michel Octave, Estelle Duchemann, Xavier Kotelnikoff, et Guillaume Larrègle).

Noms scientifiques	Noms vernaculaires
HEPIALIDAE	
<i>Triodia sylvina</i>	Sylvine (La)
YPONOMEUTIDAE	
<i>Yponomeuta evonymella</i>	
<i>Yponomeuta padella</i>	
<i>Scythropia crataegella</i>	
<i>Yponomeuta cagnagella</i>	
<i>Yponomeuta</i>	
COLEOPHORIDAE	
<i>Coleophora</i>	
ELACHISTIDAE	
<i>Elachista argentella</i>	
<i>Orophia sordidella</i>	
OECOPHORIDAE	
<i>Carcina quercana</i>	
<i>Goidanichiana</i>	
<i>jourdheuillega</i>	
<i>Harpella forficella</i>	
<i>Pleurota aristella</i>	
GELECHIIDAE	
<i>Metzneria neuropterella</i>	
<i>Recurvaria leucatella</i>	
<i>Scrobipalpa ocellatella</i>	
<i>Syncopacma patruella</i>	
ZYGAENIDAE	
<i>Jordanita globulariae</i>	Procris des Centaurées (Le), Turquoise des Globulaires (La)
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine (La)
<i>Rhagades pruni</i>	Procris du Prunier (Le), Turquoise du Prunellier (La)
PTEROPHORIDAE	
<i>Emmelina monodactyla</i>	
<i>Marasmarcha</i>	
<i>lunaedactyla</i>	
<i>Crombrugghia distans</i>	
TORTRICIDAE	
<i>Acleris holmiana</i>	
<i>Acleris rhombana</i>	
<i>Acleris variegana</i>	
<i>Agapeta hamana</i>	
<i>Agapeta zoegana</i>	
<i>Aleimma loeflingiana</i>	
<i>Ancylis achatana</i>	
<i>Archips podana</i>	

<i>Archips rosana</i>	
<i>Archips xylosteana</i>	
<i>Celypha striana</i>	
<i>Clepsis consimilana</i>	
<i>Cnephasia communana</i>	
<i>Cochylis hybridella</i>	
<i>Cydia splendana</i>	
<i>Epiblema foenella</i>	
<i>Eucosma conterminana</i>	
<i>Pandemis cerasana</i>	
<i>Pandemis heparana</i>	
<i>Piniphila bifasciana</i>	
<i>Rhyacionia buoliana</i>	
<i>Rhyacionia pinicolana</i>	
<i>Spilonota ocellana</i>	
<i>Tortrix viridana</i>	
<i>Clavigesta purdeyi</i>	
<i>Cydia nigricana</i>	
<i>Cydia pomonella</i>	
<i>Dichelia histrionana</i>	
<i>Ditula angustiorana</i>	
<i>Epinotia solandriana</i>	
<i>Eudemis porphyrana</i>	
<i>Eudemis profundana</i>	
<i>Eupoecilia ambiguella</i>	
<i>Gravitarmata margarotana</i>	
<i>Hedya nubiferana</i>	
<i>Notocelia cynosbatella</i>	
<i>Notocelia incarnatana</i>	
<i>Notocelia roborana</i>	
<i>Zeiraphera griseana</i>	
<i>Cnephasia incertana</i>	
<i>Epinotia festivana</i>	
<i>Endothenia gentianaeana</i>	
<i>Ancylis unculana</i>	
<i>Cnephasia</i>	
<i>Eana</i>	
<i>Eucosma balatonana</i>	
COSSIDAE	
<i>Zeuzera pyrina</i>	Zeuzère du Marronnier (La), Zeuzère du Poirier (La)
PYRALIDAE	
<i>Acrobasis consociella</i>	
<i>Acrobasis sodalella</i>	
<i>Conobathra repandana</i>	
<i>Conobathra tumidana</i>	
<i>Dioryctria abietella</i>	
<i>Dioryctria sylvestrella</i>	
<i>Elegia similella</i>	
<i>Endotracha flammealis</i>	

<i>Euzophera pinguis</i>	
<i>Homoeosoma sinuella</i>	
<i>Myeloides circumvoluta</i>	
<i>Nephoterix angustella</i>	
<i>Phycita roborella</i>	
<i>Phycitodes inquinatella</i>	
<i>Trachycera advenella</i>	
<i>Trachycera marmorea</i>	
<i>Vitula biviella</i>	
<i>Dioryctria simplicella</i>	
<i>Plodia interpunctella</i>	Pyrale indienne de la farine
<i>Hypochalcia ahenella</i>	
<i>Oncocera semirubella</i>	
<i>Pempeliella dilutella</i>	
<i>Selaqia spadicella</i>	
<i>Synaphe punctalis</i>	
<i>Pempelia obductella</i>	
<i>Phycitodes</i>	
CRAMBIDAE	
<i>Acentria ephemerella</i>	
<i>Agriphila geniculea</i>	
<i>Agriphila straminella</i>	
<i>Ancylolomia tentaculella</i>	
<i>Catoptria falsella</i>	
<i>Catoptria pinella</i>	
<i>Chrysoteuchia culmella</i>	
<i>Crambus lathoniellus</i>	
<i>Crambus pascuella</i>	
<i>Crambus perlellus</i>	
<i>Eudonia lacustrata</i>	
<i>Eudonia mercurella</i>	
<i>Eudonia pallida</i>	
<i>Nomophila noctuella</i>	
<i>Ostrinia nubilalis</i>	
<i>Phlyctaenia coronata</i>	
<i>Platytes cerussella</i>	
<i>Pleuroptya ruralis</i>	
<i>Pyrausta despicata</i>	
<i>Pyrausta purpuralis</i>	
<i>Scoparia basistrigalis</i>	
<i>Scoparia pyralella</i>	
<i>Udea ferrugalis</i>	
<i>Catoptria verellus</i>	
<i>Crambus</i>	
<i>Cydalima perspectalis</i>	
<i>Ebulea crocealis</i>	
<i>Evergestis limbata</i>	
<i>Parapoynx stratiotata</i>	
<i>Agriphila inquinatella</i>	
<i>Agriphila tristella</i>	

<u>Chrysocrambus linetella</u>	
<u>Dolicharthria punctalis</u>	
<u>Mecyna asinalis</u>	
<u>Mecyna flavalis</u>	
<u>Pediasia luteella</u>	
<u>Pyrausta nigrata</u>	
<u>Pyrausta ostrinalis</u>	
<u>Thisanotia chrysonuchella</u>	
<u>Udea institalis</u>	
DREPANIDAE	
<i>Cilix glaucata</i>	Petite Epine (La)
<i>Thyatira batis</i>	Batis (La)
<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon (Le), Binaire (Le)
<i>Polyploca ridens</i>	Rieuse (La), Tête rouge (La)
<i>Tethea ocularis</i>	Octogésime (L')
LASIOCAMPIDAE	
<i>Dendrolimus pini</i>	Bombyx du Pin (Le)
<i>Gastropacha quercifolia</i>	Feuille-Morte du Chêne (La)
<i>Macrothylacia rubi</i>	Bombyx de la Ronce (Le), Polyphage (La)
<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres (La), Bombyx à livrée (Le)
<i>Trichiura crataegi</i>	Bombyx de l'Aubépine (Le)
<i>Euthrix potatoria</i>	Buveuse (La)
<i>Odonestis pruni</i>	Feuille-Morte du Prunier (La)
SPHINGIDAE	
<i>Deilephila elpenor</i>	Grand Sphinx de la Vigne (Le)
<i>Deilephila porcellus</i>	petit Sphinx de la Vigne (Le)
<i>Hyles euphorbiae</i>	Sphinx de l'Euphorbe (Le)
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)
<i>Sphinx ligustri</i>	Sphinx du Troène (Le)
<i>Sphinx pinastri</i>	
<i>Agrius convolvuli</i>	Sphinx du Liseron (Le)
<i>Laothoe populi</i>	Sphinx du Peuplier (Le)
HESPERIIDAE	
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)
<u>Erynnis tages</u>	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)
<u>Pyrgus malvae</u>	Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L')
PAPILIONIDAE	
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)
<u>Iphiclides podalirius</u>	Flambé (Le)
PIERIDAE	
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La)
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave (La)
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)
LYCAENIDAE	
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L')

<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)
<i>Glaucopteryx alexis</i>	Azuré des Cytises (L')
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle (L')
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L')
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')
NYMPHALIDAE	
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le)
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce (Le), Daphné (Le)
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le), Procris (Le)
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable (Le)
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La)
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain (Le)
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le), Arcanie (L')
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L')
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélictée du Plantain (La)
GEOMETRIDAE	
<i>Acasis viretata</i>	Lobophore verdâtre (La)
<i>Alcis repandata</i>	Boarmie recourbée (La)
<i>Angerona prunaria</i>	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)
<i>Aplocera plagiata</i>	Triple Raie (La), Rayure commune (La)
<i>Biston betularia</i>	Phalène du Bouleau (La), Biston du Bouleau (Le)
<i>Campaea margaritaria</i>	Céladon (Le)
<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or (La)
<i>Catarhoe rubidata</i>	Eubolie roussâtre (L')
<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)
<i>Chloroclysta siterata</i>	Cidarie à bandes vertes (La)
<i>Cidaria fulvata</i>	Cidarie fauve (La), Associée (L')
<i>Colostygia pectinataria</i>	Cidarie verdâtre (La)
<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Lynx (Le)
<i>Crocallis elinguaris</i>	Phalène de la Mancienne (La), Crocalle commune (La)
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée (La)
<i>Epirrhoe alternata</i>	Alternée (L')
<i>Eupithecia</i>	
<i>Eupithecia centaureata</i>	Eupithécie des Centaurées (L'), Eupithécie oblongue (L;)
<i>Eupithecia icterata</i>	Eupithécie frappée (L')
<i>Eupithecia nanata</i>	Eupithécie naine (L')
<i>Eupithecia pusillata</i>	Eupithécie chétive (L')
<i>Eupithecia virgaureata</i>	Eupithécie de la Verge d'Or (L')

<i>Geometra papilionaria</i>	Grande Naïade (La), Papillonaire (La)
<i>Horisme tersata</i>	Horisme élégant (L'), Essuyée (L')
<i>Horisme vitalbata</i>	Horisme rayé (L')
<i>Hylaea fasciaria</i>	Métrocampe verte (La), Bilieuse (La)
<i>Hypomecis punctinalis</i>	
<i>Idaea aversata</i>	Impolie (L), l'Acidalie détournée (L')
<i>Idaea degeneraria</i>	Acidalie dégénérée (L')
<i>Idaea dimidiata</i>	Acidalie écussonnée (L')
<i>Idaea fuscovenosa</i>	Acidalie familière (L')
<i>Idaea seriata</i>	Vieillie (La) , Voisine (La)
<i>Idaea straminata</i>	Acidalie sobre (L')
<i>Idaea trigeminata</i>	Acidalie retournée (L')
<i>Ligdia adustata</i>	Phalène du Fusain (La)
<i>Macaria alternata</i>	Philobie alternée (La)
<i>Macaria liturata</i>	Philobie effacée (La)
<i>Menophra abruptaria</i>	Boarmie pétrifiée (La)
<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée (La)
<i>Pennithera firmata</i>	Corythée pectinée (La)
<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)
<i>Philereme transversata</i>	Phalène du Nerprun (La)
<i>Philereme vetulata</i>	Petite Phalène du Nerprun (La), Vieillote (La)
<i>Plagodis dolabraria</i>	Phalène linéolée (La), Numérie ligneuse (La)
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)
<i>Scopula nigropunctata</i>	Acidalie étrille (L')
<i>Scotopteryx chenopodiata</i>	Phalène de l'Ansérine (La), Chénopodie (La)
<i>Selenia dentaria</i>	Ennomos illunaire (L')
<i>Selenia lunularia</i>	Ennomos lunaire (L') , Croissant (Le)
<i>Thera obeliscata</i>	Corythée sobre (La)
<i>Timandra comae</i>	Timandre aimée (La)
<i>Aleucis distinctata</i>	Phalène distincte (La), Lomographe précoce (Le)
<i>Alsophila aescularia</i>	Phalène du Marronnier (La), Alsophile printanière (L')
<i>Anticlea derivata</i>	Violette (La), Cidarie dérivée (La)
<i>Apocheima hispidaria</i>	Nyssie hispide (La)
<i>Biston strataria</i>	Biston marbré (Le)
<i>Bupalus piniaria</i>	Fidonie du Pin (La)
<i>Cabera pusaria</i>	Cabère virginale (La), Délicate (La)
<i>Catarhoe cuculata</i>	Eubolie sinuée (L')
<i>Cleora cinctaria</i>	Boarmie ceinte (La)
<i>Colotois pennaria</i>	Himère-plume (L'), Phalène emplumée (La)
<i>Comibaena bajularia</i>	Verdelet (Le)
<i>Cyclophora ruficiliaria</i>	Ephyre Trois-Cerceaux (L')
<i>Ectropis crepuscularia</i>	Boarmie crépusculaire (La)
<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée (L')
<i>Erannis defoliaria</i>	Hibernie défeuillante (L')
<i>Eupithecia abbreviata</i>	Eupithécie printanière (L')
<i>Eupithecia dodoneata</i>	Eupithécie sagittée (L')
<i>Eupithecia subfuscata</i>	Eupithécie noirâtre (L')
<i>Eupithecia tripunctaria</i>	Eupithécie triponctuée (L')
<i>Gandaritis pyraliata</i>	
<i>Hemithea aestivaria</i>	Phalène sillonnée (La)

<i>Hypomecis roboraria</i>	
<i>Idaea biselata</i>	Truie (La)
<i>Idaea rusticata</i>	Acidalie campagnarde (L'), Acidalie des ibères (L')
<i>Lampropteryx suffumata</i>	Cidarie enfumée (La)
<i>Lobophora halterata</i>	Haltère (La), Phalène hexaptérate (La)
<i>Lomaspilis marginata</i>	Bordure entrecoupée (La), Marginée (La)
<i>Lycia hirtaria</i>	Phalène hérissée (La)
<i>Macaria notata</i>	Philobie tachetée (La)
<i>Melanthia procellata</i>	Mélanthie pie (La)
<i>Pasiphila rectangulata</i>	Eupithécie rectangulaire (L')
<i>Petrophora chlorosata</i>	Phalène de l'Aquiline (La), Pétophore de la Fougère (La)
<i>Phigaliohybernia marginaria</i>	Hibernie hâtive (L')
<i>Plagodis pulveraria</i>	Numérie poudrée (La)
<i>Scopula immutata</i>	Acidalie des pâturages (L')
<i>Selenia tetralunaria</i>	Ennomos illustre (L')
<i>Siona lineata</i>	Divisée (La), Phalène blanche (La), Surlignée (La)
<i>Xanthorhoe biriviata</i>	Larentie des Impatientes (La)
<i>Aplasta ononaria</i>	Phalène de l'Arrête-Boeuf (La)
<i>Aspitates gilvaria</i>	Aspilate jaunâtre (L')
<i>Idaea humiliata</i>	Acidalie roussie (L'), Phalène à côte rousse (La)
<i>Idaea ochrata</i>	Acidalie ocreuse (L')
<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Bande rouge (La)
<i>Scopula rubiginata</i>	Phalène rougeâtre (La), Acidalie rougie (L')
<i>Thalera fimbrialis</i>	Phalène du Buplèvre (La), la Phalène du Thym (La)
<i>Colostygia multistrigaria</i>	Cidarie pointillée (La)
<i>Peribatodes ilicaria</i>	Boarmie de l'Yeuse (La)
<i>Scopula ornata</i>	Acidalie ornée (L')
NOTODONTIDAE	
<i>Pterostoma palpina</i>	Museau (Le)
<i>Stauropus fagi</i>	Ecureuil (L'), Staurope du Hêtre (Le)
<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	Processionnaire du Pin (La)
<i>Drymonia ruficornis</i>	Demi-Lune noire (La)
<i>Harpyia milhauseri</i>	Dragon (Le)
<i>Peridea anceps</i>	Timide (La)
<i>Phalera bucephala</i>	Bucéphale (La), Lunule (La)
<i>Pheosia gnoma</i>	Bombyx Dictéioïde (Le), Faïence (La)
<i>Pheosia tremula</i>	Porcelaine (La)
<i>Ptilodon capucina</i>	Crête-de-Coq (Le)
NOLIDAE	
<i>Pseudoips prasinana</i>	Halias du Hêtre (La)
<i>Nola aerugula</i>	Nole ravaudée (La)
<i>Nola confusalis</i>	Nole crêtée (La), Nole-Aigrette (La)
<i>Meganola strigula</i>	Nole striolée (La)
EREBIDAE	
<i>Calliteara pudibunda</i>	Pudibonde (La), Patte-Etendue (La)
<i>Catocala promissa</i>	Promise (La)
<i>Cybosia mesomella</i>	Eborine (L')
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée (La), Roussette (La)

<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendiante (L')
<i>Eilema caniola</i>	Manteau pâle (Le)
<i>Eilema complana</i>	Manteau à tête jaune (Le), Lithosie aplatie (La)
<i>Eilema griseola</i>	Lithosie grise (La)
<i>Eilema lurideola</i>	Lithosie complanule (La), Lithosie plombée (La)
<i>Eilema pygmaeola</i>	Lithosie naine (La)
<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	Cul-brun (Le)
<i>Hypena proboscidalis</i>	Noctuelle à museau (La)
<i>Laspeyria flexula</i>	Crochet (Le)
<i>Lymantria dispar</i>	Disparate,(Le) Spongieuse (La), Zigzag (Le)
<i>Lymantria monacha</i>	Nonne (La)
<i>Miltochrista miniata</i>	Rosette (La)
<i>Parascotia fuliginaria</i>	Inégale (L')
<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Ecaille cramoisie (L')
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse (La)
<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée (L')
<i>Tyria jacobaeae</i>	Goutte-de-sang , Carmin (Le)
<i>Arctornis l-nigrum</i>	L-noir (Le)
<i>Atolmis rubricollis</i>	Veuve (La), Collier rouge (Le)
<i>Catocala fulminea</i>	Lichénée jaune (La)
<i>Eilema depressa</i>	Lithosie ocre (La), Lithosie déprimée (La)
<i>Eilema sororcula</i>	Manteau jaune (Le)
<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille (La)
<i>Spilarctia lutea</i>	
<i>Zanclognatha lunalis</i>	Herminie plumeuse (L')
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')
<i>Euclidia glyphica</i>	Doubleure jaune (La)
<i>Euclidia mi</i>	Mi (Le)
<i>Lygephila craccae</i>	Ophiuse des pois à crapauds (L')
<i>Eublemma purpurina</i>	Noctuelle purpurine (La)
NOCTUIDAE	
<i>Abrostola triplasia</i>	Plusie à lunettes (La)
<i>Acronicta auricoma</i>	Chevelure dorée (La)
<i>Acronicta psi</i>	Psi (Le)
<i>Acronicta rumicis</i>	Noctuelle de la Patience (La)
<i>Agrochola helvola</i>	Xanthie rufine (La)
<i>Agrochola lychnidis</i>	Xanthie cannellée (La)
<i>Agrotis exclamationis</i>	Point d'Exclamation (Le)
<i>Agrotis ipsilon</i>	Noctuelle baignée (La)
<i>Agrotis puta</i>	Noctuelle des Renouées (La)
<i>Agrotis segetum</i>	Noctuelle des Moissons (La)
<i>Allophytes oxyacanthae</i>	Aubépinère (L')
<i>Ammonoconia caecimacula</i>	Tache effacée (La), Noctuelle aveugle (La)
<i>Amphipyra pyramidea</i>	Pyramide (La)
<i>Amphipyra tragopoginis</i>	Noctuelle du Salsifis (La)
<i>Apamea sordens</i>	Noctuelle basilair (La)
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)
<i>Axylia putris</i>	Noctuelle putride (La)
<i>Caradrina morpheus</i>	Noctuelle des Haies (La)
<i>Conistra rubiginea</i>	Orrhodie tigrée (L')

<i>Cosmia affinis</i>	Cosmie Baie (La)
<i>Cosmia pyralina</i>	Cosmie pyraline (La)
<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze (Le)
<i>Craniophora ligustri</i>	Troënière (La)
<i>Cryphia algae</i>	Bryophile vert-mousse (La)
<i>Dryobotodes eremita</i>	Jaspe vert (Le)
<i>Epilecta linogrisea</i>	Noctuelle gris-de-lin (La)
<i>Eugnorisma glareosa</i>	Noctuelle à I double (La)
<i>Heliothis peltigera</i>	Noctuelle peltigère (La)
<i>Heliothis viriplaca</i>	Noctuelle de la Cardère (La)
<i>Hoplodrina ambigua</i>	Ambiguë (L')
<i>Hoplodrina octogenaria</i>	Noctuelle de la Morgeline (La)
<i>Lacanobia oleracea</i>	Noctuelle des Potagers (La)
<i>Luperina dumerilii</i>	Noctuelle de Duméril (La)
<i>Luperina testacea</i>	Lupérine testacée (La)
<i>Mamestra brassicae</i>	Brassicaire (La)
<i>Melanchra persicariae</i>	Noctuelle de la Persicaire (La)
<i>Mesapamea didyma</i>	Noctuelle didyme (La)
<i>Mesapamea secalis</i>	Hiéroglyphe (L')
<i>Mesoligia furuncula</i>	Noctuelle furoncule (La)
<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc (Le)
<i>Mythimna ferrago</i>	Noctuelle lythargyrée (La)
<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde (La)
<i>Mythimna pudorina</i>	Leucanie pudorine (La)
<i>Mythimna vitellina</i>	Leucanie vitelline (La)
<i>Noctua fimbriata</i>	Frangée (La)
<i>Noctua janthe</i>	Collier soufré (Le)
<i>Noctua pronuba</i>	Hibou (Le)
<i>Ochroleuca plecta</i>	Cordon blanc (Le)
<i>Oligia latruncula</i>	Trompeuse (La)
<i>Oligia versicolor</i>	Procude versicolore (La)
<i>Phlogophora meticulosa</i>	Méticuleuse (La)
<i>Polyphaenis sericata</i>	Noctuelle du Camérisier (La)
<i>Rusina ferruginea</i>	
<i>Sideridis rivularis</i>	Noctuelle du Cucubale (La)
<i>Thalpophila matura</i>	Noctuelle cythérée (La)
<i>Tholera cespitis</i>	Noctuelle du Gazon (La)
<i>Xestia castanea</i>	Noctuelle négligée (La)
<i>Xestia c-nigrum</i>	C-noir (Le)
<i>Xestia xanthographa</i>	Trimaculée (La)
<i>Acronicta megacephala</i>	Noctuelle mégacéphale (La)
<i>Acronicta tridens</i>	Trident (Le)
<i>Amphipyra pyramidea</i>	Pyramide (La)
<i>Amphipyra berbera</i>	Noctuelle berbère (La)
<i>Anorthoa munda</i>	
<i>Aporophyla lueneburgensis</i>	
<i>Aporophyla lutulenta</i>	Noctuelle boueuse (La)
<i>Autographa jota</i>	Iota (Le)
<i>Autographa pulchrina</i>	V d'or (Le)
<i>Cerastis rubricosa</i>	Noctuelle rubiconde (La)

<i>Charanyca trigrammica</i>	Noctuelle trilignée (La)
<i>Colocasia coryli</i>	Noctuelle du Coudrier (La)
<i>Conistra vaccinii</i>	Orrhodie de l'Airelle (L')
<i>Cucullia umbratica</i>	Ombrageuse (L')
<i>Deltote pygarga</i>	
<i>Dicycla oo</i>	Double Zéro (Le)
<i>Egira conspicillaris</i>	Conspicillaire (La)
<i>Elaphria venustula</i>	Erastrie gracieuse (L')
<i>Eupsilia transversa</i>	Satellite (Le)
<i>Griposia aprilina</i>	Runique (La)
<i>Hadena bicruris</i>	Noctuelle capsulaire (La)
<i>Helicoverpa armigera</i>	Armigère (L')
<i>Ipimorpha subtusa</i>	Soumise (La)
<i>Lenisa geminipuncta</i>	Nonagrie des Marais (La)
<i>Lithophane ornitopus</i>	Xyline du Chêne (La)
<i>Moma alpium</i>	Avrilière (L')
<i>Oligia strigilis</i>	Noctuelle du Dactyle (La)
<i>Orthosia cerasi</i>	Orthosie du Cerisier (L')
<i>Orthosia cruda</i>	Orthosie farineuse (L')
<i>Orthosia gothica</i>	Gothique (La)
<i>Orthosia gracilis</i>	Orthosie gracile (L')
<i>Orthosia incerta</i>	Orthosie variable (L')
<i>Orthosia miniosa</i>	Orthosie rougeoyante (L')
<i>Panolis flammea</i>	Noctuelle du Pin (La)
<i>Polia nebulosa</i>	Noctuelle nébuleuse (La)
<i>Proxenus hospes</i>	Hydrille domestique (L')
<i>Pyrrhia umbra</i>	Chrysographe (La)
<i>Spodoptera exigua</i>	Noctuelle exiguë (La)
<i>Trachea atriplicis</i>	Noctuelle de l'Arroche (La)
<i>Xylocampa areola</i>	Noctuelle areolée (La)
<i>Acontia trabealis</i>	Arlequinette jaune (L')
<i>Calamia tridens</i>	Verdoyante (La)
<i>Conisania luteago</i>	Noctuelle limoneuse (La), Noctuelle des Silènes (La)
<i>Hadula trifolii</i>	Noctuelle de l'Ansérine (La)
<i>Sideridis reticulata</i>	Noctuelle de la Saponaire (La)
<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle en deuil (La)
<i>Agrotis cinerea</i>	Noctuelle Cendrée (La)
<i>Apamea syriaca</i>	Abromiade des steppes (L')
<i>Deltote deceptor</i>	Erastrie noirâtre (L')
<i>Hada plebeja</i>	Noctuelle dentine (La)
<i>Lacanobia w-latinum</i>	Noctuelle du Genêt (La)
ARGYRESTHIIDAE	
<i>Argyresthia pruniella</i>	
COSMOPTERIGIDAE	
<i>Pancalia leuwenhoekella</i>	
ERIOCRANIIDAE	
<i>Dyseriocrania subpurpurella</i>	
LIMACODIDAE	
<i>Apoda limacodes</i>	Tortue (La)

PLUTELLIDAE	
<i>Plutella xylostella</i>	Teigne des Crucifères
SESIIDAE	
<i>Synanthedon stomoxiformis</i>	Sésie du Néflier
<i>Chamaesphecia empiformis</i>	Sésie empiforme (La)
YPSOLOPHIDAE	
<i>Ypsolopha scabrella</i>	

Les espèces en gras sont protégées en Île-de-France et les espèces soulignées sont caractéristiques des milieux de pelouses sèches.

Annexe 5. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2015

(Données extraites de la base de données Cettia le 15 octobre 2015 – Observateur : Lucile Ferriot – Co-observateurs : Jean-Pierre Morizot, Gérard Luquet, Florine Paldacci et Guillaume Larrègle)

Noms scientifiques	Noms vernaculaires
<i>Acheta domesticus</i>	Grillon domestique
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie
<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre
<i>Platycleis tessellata</i>	Decticelle carroyée
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène
<i>Tetrix</i>	
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte

Annexe 6. Lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).



Lettre d'information n°9, 2015

Le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais

SOMMAIRE

- ❖ **Actualités**
 - Les contrats
 - Témoignage
 - Les chantiers nature
 - Suivis scientifiques
- ❖ **Perspectives**
 - Les projets de contrats
 - Communication

Editorial

Les pelouses calcicoles constituent des éléments de diversité paysagère contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'intérêt touristique du territoire. Ces habitats naturels comptent parmi les plus riches en nombre d'espèces animales et végétales mais aussi parmi les plus menacés actuellement en France et en Europe.

Autrefois pâturées par des moutons, ces pelouses étaient maintenues ouvertes. Avec l'abandon des pratiques pastorales, celles-ci se reboisent progressivement et on assiste à une perte de biodiversité importante... C'est pourquoi il est nécessaire d'agir pour conserver ces milieux. Des actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires sont menées dans le cadre des contrats Natura 2000. Complétées par les chantiers nature, ces actions portent leurs fruits. La dynamique Natura 2000 est maintenant bien enclenchée et la structure animatrice, NaturEssonne, en remercie tous les acteurs.

Jean-Claude Duval, Président de l'association NaturEssonne



LOCALISATION

Situé au sud de l'Essonne, le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais s'étend sur plus de 300 hectares.

Communes concernées :

- Gironville-sur-Essonne
- Puiset-le-Marais
- Champmotteux
- Valpuiseaux
- Maisse



Actualités

LES CONTRATS NATURA 2000

Depuis 2006, 6 contrats ont été signés pour gérer et préserver les pelouses calcicoles !
En 2014, 3 contrats étaient encore en cours, les trois premiers étant arrivés à échéance.



Fauche mécanique avec exportation

- **Contrats n°4 et 5 (signés en 2011 et 2012) :** Ces deux contrats ont permis de gérer 4,7 ha et 14,2 ha (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches », « Les Chesneaux », « la Vallée aux Morts » et « la Haye Thibaut », à Gironville-sur-Essonnes et Champmotteux).

Objectifs : Maintenir les milieux ouverts.
Sans intervention les pelouses sont colonisées par une végétation ligneuse et évoluent progressivement vers un état boisé. Les actions de fauche mécanique permettent de limiter le développement des fourrés arbustifs et de favoriser la présence d'une végétation typique des pelouses calcaires.

Information et protection

- **Contrat n°6 (signé en 2013) :** Pose de 8 panneaux d'information et de 6 barrières (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches » et « les Chesneaux », à Gironville-sur-Essonnes).

Objectifs : Informer le public sur les intérêts du site Natura 2000 et sa gestion, et limiter l'accès aux parcelles (pour éviter toute dégradation des milieux naturels).



TEMOIGNAGE

Entrevue avec Jean-Yves Dequancq, propriétaire de plusieurs parcelles incluses dans le site Natura 2000 et signataire des trois derniers contrats

➤ *Comment avez-vous été associé à la démarche Natura 2000?*

J.-Y. D. : Quand je me suis installé ici en 2009, je ne savais pas que ces parcelles faisaient partie d'un site Natura 2000. J'ai participé à une sortie nature organisée sur le site par la structure animatrice et c'est à ce moment là que j'ai découvert Natura 2000 et les intérêts écologiques de mes parcelles.

➤ *Etiez-vous déjà sensibilisé à la démarche Natura 2000? Et à la gestion des pelouses calcicoles?*

J.-Y. D. : Non, je ne connaissais pas Natura 2000 et encore moins les pelouses calcicoles!

➤ *Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans le cadre d'un contrat?*

J.-Y. D. : J'aime la nature et j'ai eu un véritable coup de cœur en découvrant ces paysages exceptionnels! Et la zone est juste à côté de chez moi, alors quand j'ai pris connaissance de ce que je pouvais faire pour préserver ces milieux, j'ai très vite été convaincu de l'intérêt de m'engager.

➤ *Etes vous satisfait de votre engagement?*

J.-Y. D. : Je suis globalement satisfait bien que les démarches administratives aient pris un peu de temps au départ. J'ai été bien aidé et suivi dans ces démarches par la structure animatrice et la DDT 91, et les frais engagés ont été remboursés dans les délais.

➤ *Pensez vous signer d'autres contrats pour continuer à entretenir les pelouses calcaires?*

J.-Y. D. : Oui, je souhaite me réengager car mon expérience est positive et les résultats encourageants!

LES CHANTIERS NATURE

Le principe

Lorsque la gestion via les contrats Natura 2000 n'est pas possible, la structure animatrice organise des chantiers nature avec des adhérents de l'association qui viennent travailler bénévolement pour la restauration et l'entretien des pelouses.

Au programme : débroussaillage, coupe de ligneux et exportation des produits issus de la coupe pour limiter l'enrichissement du sol.

Depuis 2010, un partenariat avec le lycée privé Saint-Nicolas d'Igny a permis de réaliser de nombreux chantiers, avec plus de moyens (nombre de participants et matériel). C'est également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'importance de préserver ces milieux et de les impliquer dans la gestion des milieux naturels. Ces actions sont généralement médiatisées, ce qui permet de communiquer plus largement sur le sujet et de valoriser le travail du lycée.

Nouveau partenariat avec l'école TECOMAH

En 2014, un nouveau partenariat a été établi avec l'école TECOMAH basée à Jouy-en-Josas. Le premier chantier dans le cadre de ce partenariat a eu lieu en octobre sur le sous-site la Haye Thibaut et le résultat est très satisfaisant. C'est donc avec grand plaisir que nous renouvelerons cette opération l'hiver prochain!



Avant



Après



Les chantiers nature ayant lieu l'hiver pour limiter le dérangement des cycles de vie de la faune et de la flore, une sortie sur le site à la belle saison avec les élèves sera réalisée afin de leur montrer plus concrètement l'intérêt écologique des pelouses calcaïques.

Le saviez-vous?

Depuis maintenant 4 ans sur la commune de Puiset-le-Marais, sur le sous-site « la petite Vallée », également classé Espace Naturel Sensible, un entretien des pelouses calcaires via le pâturage est mis en place par le Conseil Général de l'Essonne. Cette année, 220 moutons et 40 chèvres ont pâturé sur les pelouses à la fin de l'été durant quelques jours! Il semble alors que la gestion soit plutôt efficace car une flore plus diversifiée et caractéristique des pelouses a fait son apparition aux printemps derniers! Les objectifs étant atteints, il a été décidé de laisser la nature se reposer tout en surveillant son évolution pour intervenir à nouveau lorsque cela sera nécessaire.



SUIVI SCIENTIFIQUE

Suivi des habitats d'Intérêt communautaire

Avec l'appui du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et de la DRIEE, un nouveau protocole de suivi des habitats a été élaboré et testé en 2014. Ce protocole permettra d'une part de suivre l'évolution des habitats sur les parcelles gérées pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion, et d'autre part de surveiller l'évolution des pelouses ne bénéficiant d'aucune intervention.

Suivi reptile

Pour la première fois sur le site, un suivi reptile a été mis en place. Au moyen de plaques noires en caoutchouc absorbant la chaleur la journée et la diffusant la nuit, trois espèces ont été identifiées sur le site en 2014 : le Lézard vert, l'Orvet fragile et la Coronelle lisse.



Lézard vert



Orvet fragile



Coronelle lisse

Perspectives

PROJETS DE CONTRATS

Le pâturage au goût du jour !

Pour la première fois sur le site, un propriétaire (PRO NATURA IDF) est prêt à tenter l'expérience et à laisser pâturer les moutons d'un éleveur local sur une de ses pelouses dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ce projet devrait se concrétiser en 2015 ou 2016...



PRO NATURA Ile de France, qu'est-ce que c'est?

C'est une association dont l'objet est d'être un conservatoire des espaces naturels en Ile-de-France. Grâce aux dons, PRO NATURA IDF peut acquérir des espaces naturels afin de les préserver. A ce jour, l'association est propriétaire de plus de 200 hectares en Seine-et-Marne et en Essonne.

Nostalgie et espoir...

Plusieurs propriétaires ayant grandi et vécu autour du site Natura 2000 disent « Ah, si j'étais plus jeune... je remettrais des moutons sur les pelouses pour les entretenir! Car le milieu évolue et pas dans le bon sens... ». Une gestion des pelouses via le pâturage pourrait faire l'objet d'un contrat. Pour l'instant ces propriétaires ne sont pas encore prêts à s'engager dans un contrat Natura 2000 mais l'idée fait son chemin!...

COMMUNICATION

Mieux connaître pour mieux protéger



Des sorties nature seront organisées pour les grands et les petits afin de présenter le site Natura 2000 et ses enjeux écologiques. Ces sorties seront à destination du grand public, en particulier des habitants des communes concernées.

Sorties nature : « A la découverte du site Natura 2000 »

Tenez-vous informés auprès des mairies de Champmotteux, Gironville-sur-Essonne et Valpuiseaux !



Site Internet

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet des sites Natura 2000 les pelouses calcaires de l'Essonne :

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>



Sans vous, rien n'est possible!

Qui peut participer à la démarche Natura 2000?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000 peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité (qu'il soit agriculteur, forestier, particulier, collectivité ou association).

Comment s'engager dans la démarche Natura 2000?

Essentiellement basée sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

> La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. La signature de la charte ouvre le droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'engagement souscrit porte sur 5 ans.

> Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 sont également signés pour une période de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels. L'aide peut aller jusqu'à 100% des dépenses engagées.

Comment procéder?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur le site des pelouses calcaires du Gâtinais doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.



CONTACTS

NaturEssonne *NaturEssonne*

Contact : Lucile Ferriot (Animatrice Natura 2000)
Adresse : 10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
Tel : 01.69.96.77.75.
Mail : lucile.ferriot@naturessonne.fr
www.naturessonne.fr

DRIEE Ile-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>



DDT 91 (Direction Départementale des Territoires) – Service Environnement - Bureau Chasse Forêt et Milieux Naturels

Mail : ddt-se-bfcmn@essonne.gouv.fr
<http://www.essonne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-Departementale-des-Territoires>



Crédits

Texte : Lucile Ferriot
Crédits photos : Lucile Ferriot & Jean-Pierre Morizot

Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé, par Rubrik C.